Nous vous invitons a venir voir ce que nous offrons en fait de vêtements d'été tels que Camisoles et caleçons de 75c. à $1.00 pour 50ct et chapeaux de paille de $1.00 $1.25 $1.50 pour 75ct. Cette réduction de prix durera jusqu'à la fin du mois.
S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

Leg. Assembly R. Roo

LE COURRIER DE L'OUEST

Nous vous invitons a venir voir ce que nous offrons en fait de vêtements d'été tels que Camisoles et caleçons de 75c. à $1.00 pour 50ct et chapeaux de paille de $1.00 $1.25 $1.50 pour 75c. Cette réduction de prix durera jusqu'à la fin du mois.
S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 12 SEPTEMBRE 1907 — No. 48

THE DOMINION BANK.

Dépot du public $37,000,000.00
Actif $52,000,000.00

E. B. OSLER, M. P., Président, — C. A. BOGERT, Gérant-Général.

Nous émettons des traites pour toutes les principales villes de France et autres pays.

Intérêt payé quatre fois l'an sur tout argent déposé à notre caisse d'épargnes.

Bureau D'Edmonton, — E. C. Bowker, Ave Jasper, entre la 1e et 2e rue. — Gérant.

THE
ALBERTA-CANADIAN
INSURANCE COMPANY
BUREAU CHEF — EDMONTON.
Hedley C. Taylor, Président,
Jos. H. Gariépy, Vice-Président, Edgar A. Brown, Secrétaire.

Une Compagnie de l'Ouest pour les Canadiens de l'Ouest.
Sécurité absolue pour le paiement des pertes
Dépôt au gouvernement

On demande des agents locaux dans tous les districts ou il y en a pas

Argent à Prêter
sur des fermes en culture
8 o|o
Renseignez-vous sur nos prêts à remboursement périodiques.
Crédit Foncier, F.-C.
G. H. GOWAN, Gerant, — EDMONTON, Alta.

Bonnes Dents,
Bonne Santé.
Les deux vont ensemble !

Un peu d'attention à temps vous épargnera et des douleurs et de l'argent.
Nous pratiquons l'art dentaire moderne à des prix modérés.

EXTRACTION SANS DOULEUR
Bureaux ouverts le soir
NEW YORK DENTISTS
Block McLeod — Ave Jasper

Vous mangerez toujours avec appétit vous achetez vos viandes et poissons CHEZ



GALLAGHER HULL,
Meat and Packing Co.
226, Ave Jasper.

DECHENE & DUHAMEL
MAGASIN DE 99c.
rien de plus chic que le magasin de 99c., beaucoup à meilleur marché.
257 Ave Jasper, — vis-à-vis la Banque Union.
ARTICLES DE SPORT
Verrerie, ... Ferblanterie
USTENSILES EN GRANIT.
Jouets, bimbloteries, bons-bons, etc.

L'Immigration dans l'Alberta

L'affluence incessante de l'immigration vers l'Ouest et la marche en avant des colons qui s'emparent rapidement des champs fertiles qu'ils obtiennent à un prix nominal, ont décidé, il y a quelques années, le Pacifique Canadien à établir un vaste système d'irrigation dans la région de l'Alberta que traverse sa voie. Le Pacifique Canadien possède dans la province de l'Alberta plus de trois millions d'acres de terre. Le climat de ce district, tempéré par les vents de Chinook, est l'un des plus agréables de tout le pays, et le sol est d'une fertilité extraordinaire rapportant jusqu'à 50 minots de blé et 100 minots d'avoine par acre.

Le seul désavantage que rencontre l'agriculture dans cette terre promise, est que la pluie ne tombe pas régulièrement qu'il y a des années de sécheresse. L'Alberta n'est certes pas une région aride, c'est tout au plus un pays semi-aride en ce sens que certaines années, il ne pleut pas suffisamment pour assurer la croissance de telle ou telle récolte.

La Compagnie du Pacifique Canadien voulant faire de la province de l'Alberta la plus riche du pays, a commencé à établir un système d'irrigation sur tout le territoire qu'elle possède de chaque côté de sa voie entre Medecine Hat et Calgary.

Elle a construit toute un série de canaux et de fossés qui fournissent un pied cube d'eau par seconde pour chaque lot de 150 acres, et ce, du premier mai au premier octobre. Cette période peut même être prolongée en cas de nécessité. L'irrigation, dont les bienfaits ont été prouvés depuis un temps immémorial, assure aux colons qui s'établissent sur les terrains ainsi pourvus de moyens d'arrosage des récoltes abondantes chaque année. Ces terrains sont très recherchés par les fermiers, et l'an dernier, 110,000 Américains se sont ainsi établis dans l'Ouet Canadien achetant leur lots du Pacafique Canadien. Celle-ci voudrait voir les Canadiens-Français profiter aussi des précieux avantages qu'of frent le sol si fertile de l'Alberta et elle a établi une agence à Montréal. Ses représentants sont MM. Telfer et Osgood, qui ont leur bureau dans l'édifice Coristine, rue Nicolas.

Ces messieurs peuvent à peine suffir à répondre aux demandes d'informations qu'ils reçoivent chaque jour. Il est bon de noter ici, que les travaux d'irrigation ont été confiés par le Pacifique Canadien à des experts américains constitués en société sous le nom de Canadien Pacific Irrigation Colonisation Co. Elle a ses bureaux à Calgary.

Cette compagnie fait une réclame à outrance aux Etats-Unis, afin d'amener les Américains à s'emparer des terrains dont elle a charge. Ce serait aux Canadiens de voir à profiter eux aussi des avantages offerts, et à prendre leur part de cette merveilleuse région. Le coût d'irrigation des fermes est nominal, étant seulement de 50 cents par acre, au lieu de un à quatre dollars que payent les fermiers de l'Ouest américain.

Outre la culture du blé, de l'avoine et des pois, il est à prévoir que celle de la betterave à sucre sera bientôt une source incalculable de richesse pour l'Alberta. Le profit net de cette culture est de $30 à $50 par acre. L'élevage des animaux est aussi très profitable

C'est aussi le temps pour nos cultivateurs et nos fermiers de s'assurer la possession de l'un de ces lots dans cette incomparable région de l'Alberta. Demain se ra peut-être trop tard. Les Américains, gens pratiques, et au coup d'œil sûr, les auront peut-être devancés.

L'Immigration Française

Ce que l'on fait pour l'encourager et les obstacles qu'elle rencontre

Du "Canada."

L'honorable M. Lemieux a consacré à la question de l'immigration française, une partie considérable de son discours de samedi, à Nicolet.

Il tient, avec raison, à ne pas laisser s'infiltrer dans l'opinion publique, parmi nos compatriotes, cette calomnie, que le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier décourage l'immigration au Canada, des Français et des Belges de langue française.

La campagne de fausses représentations menée sur ce sujet, par M. Bourassa et le "Nationaliste," est non seulement anti-libérale, mais anti-patriotique au premier chef.

L'hon. Ministre des Postes a fait remarquer avec raison, d'abord, que c'est surtout l'immigration dans les nouvelles provinces, qui préoccupe le gouvernement fédéral. Là-bas, les terres publiques appartiennent au gouvernement fédéral et il est de son devoir de les coloniser le plus rapidement possible.

C'est à quoi tend surtout sa politique d'immigration ; et c'est pour cela qu'il entrètient des agents officiels d'immigration, en Europe.

Dans combien de pays ? Dans trois : la Grande-Bretagne, la France et la Belgique. Partout ailleurs, il n'a que des agents à commission, qui ne sont rémunérés que s'ils amènent chez nous, une immigration désirable.

En Grande-Bretagne, nos agents ont les coudées franches, et peuvent faire ouvertement, officiellement, toute la propagande possible.

En France, la propagande ouverte, est défendue. Mais le gouvernement, cherche à y suppléer par la distribution de brochures sur le Canada. De ces brochures, il en a été distribué en France, en 1906 seulement 275,000 exemplaires.

Le gouvernement fédéral a trois agents officiels en France : l'hon. M. Fabre, M. Wiallard et M. Foursin. Il a de plus, chargé d'agir comme agents d'immigration, moyennant commission, trois grandes agences de voyages et de transports de Paris, et leurs sous-agences qui couvrent toute la France.

Enfin, l'établissement par Sir Wilfrid Laurier, d'un service direct de navigation, entre le Canada et la France, par des paquebots de la ligne Allan, encourage aussi l'immigration, en facilitant le voyage des émigrés.

Malheureusement, il faut bien qu'on le redise, le Français est casanier ; il est bien chez lui, et la misère, qui nous fournit tant d'immigrants d'autres pays, est inconnue dans les campagnes de France.

Le gouvernement français qui a, lui aussi des colonies à peupler, fait son possible pour envoyer ceux qui désirent émigrer dans les colonies françaises ; et c'est tout naturel.

S'il se produisait un courant d'émigration parmi les catholiques de France, à la recherche de plus de liberté, le Canada ne se présenterait peut-être pas à leur esprit tout d'abord. Le Canada est un pays anglais, où la majorité est protestante, tandis que d'autres pays, foncièrement catholiques, la République Argentine, le Brésil, etc., leur tendent les bras.

Malgré tous ces obstacles, l'immigration française, au Canada, augmente d'une manière constante, dans la mesure des possibilités de la situation.

En tout cas, M. Lemieux a éloquemment démontré que rien de ce qui était possible n'a été négligé pour attirer l'attention des Français sur notre pays ; et s'ils ne viennent pas chez nous en plus grand nombre, personne n'a le droit de dire que c'est la faute du gouvernement.

LE PROGRAMME BORDEN

M. Borden manque d'"imagination," dit le "World," et d'"idées progressives" ; et c'est bien à notre sens, ce dont aurait le plus besoin, à l'heure actuelle un chef d'opposition.

M. Borden est très correct par ailleurs, mais ce n'est pas un politique.

Il est trop froid, trop fermé à l'avenir.

Il ne sait pas prévoir, et partant, ne saurait gouverner.

En vain s'essaie-t-on à réchauffer autour de lui l'enthousiasme, il le gèle.

Il doit être bon avocat en effet et doit savoir raisonnement "son affaire," mais c'est tout.

M. Borden n'a guère fait que broder en marge du programme libéral, jusqu'à même endosser parfois la politique de Sir Wilfrid Laurier.

M. Borden se borne à laisser prévoir qu'il "fera mieux."

Cela ne suffit pas, parce que cela n'est pas sûr d'abord et ensuite parce que cela n'est pas un programme.

NOTRE JOURNAL

Les lecteurs de notre journal nous sauront gré des efforts constants que nous faisons pour rendre notre journal toujours de plus en plus intéressant.

Nous venons de faire l'acquisition d'une machine des plus perfectionnée : Une "Linotype" qui à elle seule fait l'ouvrage de cinq typographes.

Sous peu nous pourrons donc en augmenter le format et ce en vue de répondre aux besoins d'une clientèle qui va toujours en augmentant.

BANQUE D'HOCHELAGA
INCORPORÉE EN 1874
Capital payé $2,500,000. — Fonds de réserve $1,800,000
BUREAU CHEF : MONTREAL
Président : F. X. St-Charles. Vice-Président Robt. Bickerdike. Gérant Général : M. J. A. Prendergast
C. A. GIROUX. Gerant a Montreal.
Succursales dans les principales villes du Canada
Emet des lettres de Crédit Circulaire pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde ; ouvre des crédits commerciaux ; achète des traites sur les pays étrangers ; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde ; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas prix du change. Nous attirons l'attention spéciale sur notre Département d'Epargne, où l'on peut ouvrir un compte avec un dollar ($1), sur lequel l'intérêt au taux courant est payé aux déposants QUATRE FOIS PAR ANNÉE, le 1er Mars, le 1er Juin, le 1er Septembre et le 1er Décembre. Le dépôt peut être retiré en partie ou en entier, sur demande, et sans aucune formalité.
Nous vous reservons toujours l'accueil le plus courtois
BUREAU : Edifice du Crédit Foncier Coin de la 3e rue et l'ave Jasper. — Succursale à Edmonton, C.E.BARRY,Gérant

....FONDÉ EN 1885....
Capital et Réserve, $6,000,000
Actif, $32,000,000
The Traders Bank of Canada
paye 3 p.c. d'intérêt par an sur tous les dépôts.
Edmonton, Alta.
T. S. JACKSON, Gérant. — W. GARIEPY, Procureur.

D. R. Fraser & Co. Limited
EDMONTON MILLS
Fabricants et Marchands de tous matériaux en épinette Châssis, Portes, Lattes, Chaux, Etc.
La plus grande importation des bois de la côte du Pacifique.
Les commandes exécutées promptement.
Tel. au moulin : 5A — Tel. en ville : 5B
Le "Lumberman's Telecode" est en usage.

VENTE SPECIALE DE
Valises et | — | Harnais et
Malles..... | — | Selles........
J. E. CLARKE, vis-à-vis Acme Company.



LES DETAILS FONT font une différence énorme sur une photographie. Nous soignons les détails.
ERNEST BROWN, Photographe.
547 Ave Jasper, EDMONTON, Alta. Tel 252.

Pain
Gateaux et Confiseries
Toujours frais
Essayez nos délicieux
Gateaux Mocha - 35c
" d'or - - 15c
Hallier & Aldridge
Boulangers et Confiseurs
223 Ave. Jasper

W. H. CLARK & Co. Limited
Manufacturiers de
CHASSIS, PORTES, MOULURES, Etc.
Marchands de
BOIS de CONSTRUCTION, LATTES, BARDEAUX, CHAUX, POIL, Etc.
Manufacture et Bureau:
9me. Rue Ouest, Edmonton.

FAUDRA
bientôt envoyer vos petits gosses à l'école. Pourquoi pas leur acheter un habillement neuf, une casquette neuve, une paire de chaussures neuve ? Cela les encouragerait à bien commencer l'année.
Nous avons les meilleurs habits qu'il soit possible d'obtenir pour les garçons.

Habillements en drap Norfolk de $2.75 à $8.50
Autres étoffes de 4.00 à 9.00
Chaussures de garçons "Williams" 1.75 à 2.50
Les meilleures pour la duree

Nous avons toutes les grandeurs. Venez jeter un coup d'œil a NOS VITRINES.

Duncan Bros & Butters
Successeurs de
McDougall & Secord
Téléphone 36

DISCOURS DE L'HON. R. LEMIEUX

Messieurs les électeurs de Nicolet,

Au cours de l'élection si vivement contestée par nos adversaires, mais qui se termina si victorieusement pour nous, en décembre dernier, je promis à ceux qui nous honorèrent de leurs suffrages, que je viendrais les revoir en compagnie de leur nouveau député, M. Charles Devlin. J'ai voulu tenir parole, mais je me hâte de dire qu'il y a au-dessus de cette promesse, jetée au hasard d'une lutte électorale, d'autres motifs qui m'amènent au milieu de vous.

Je me plais d'autant plus à le dire, que je ne suis plus votre député, les souvenirs d'enfance qui me rattachent à Nicolet, loin de s'effacer et de disparaitre avec le temps, s'avivent et s'imprègnent plus profondément dans mon cœur. Dans cette vision des choses, si vite envolées, j'aime à revivre par la pensée, ces heures de ma fugitive jeunesse où, à l'ombre du vieux clocher et sous vos pins séculaires, je rêvais de servir mon pays, ma province, au Parlement Canadien.

Grâce à vous, le rêve s'est réalisé. Ai-je été à la hauteur de la tâche qui m'incombait ? Mes électeurs de Gaspé et ceux de Nicolet m'ont, à diverses reprises, rendu le témoignage que j'avais été fidèle aux engagements pris. Cette confiance dont m'honorent mes concitoyens a été comme l'aiguillon de ma vie publique.

Aussi bien, Messieurs, c'est le front haut que je me présente devant vous. aujourd'hui. Deux années durant, j'ai été votre mandataire et je crois avoir dans ce court espace de temps, ou solutionné ou mis en bonne voie, tous les projets qui vous étaient chers.

J'ai l'extrême satisfaction de constater que les améliorations commencées en 1905, sur votre rivière Nicolet et sur le fleuve St-Laurent, se poursuivent activement et que votre hôtel des postes sera bientôt ouvert au public. Les austères censeurs qui d'un geste dédaigneux se moquaient de MES PROMESSES ELECTORALES auront-ils au moins la bonne foi d'admettre que j'ai tenu parole ?

Vous ai-je trompé, lorsque je vous annonçais la construction du chemin de fer de la Rive Sud ? Des milliers de travailleurs sont à l'œuvre à travers votre beau comté et de l'endroit où je parle, j'entends leurs voix. Encore quelques mois et de Nicolet, point de repère de la nouvelle ligne, partiront des trains vers Québec ou Montréal, ouvrant au trafic la région de la province de Québec, la plus riche et la plus belle. En vérité, Messieurs, je rougirais de moi-même, si, ayant annoncé la construction immédiate de ce chemin de fer, je n'avais pas eu la certitude morale de l'accomplissement de ma promesse.

Représentant vos intérêts immédiats dans le bureau de direction de la compagnie nouvelle qui a entrepris la construction de cette voie ferrée, je puis maintenant vous assurer la complétion des travaux à très brève échéance.

Vous avez compris vos meilleurs intérêts en élisant mon ami, M. Charles Devlin, ce lutteur ardent, cet orateur aimé, qui met vaillamment au service de votre comté toutes les qualités de sa généreuse nature. Puissant parlementaire, il a, dès les premiers jours de la session dernière, pris le rang qui lui appartenait parmi les "débaters" de la Chambre. Nicolet est représenté par l'un des plus brillants députés du Parlement. Honneur à vous, Messieurs !

Les Subventions aux Provinces.

J'aborde, maintenant, quelques-unes des questions politiques à l'ordre du jour. Je profite de cette occasion pour féliciter l'hon. M. Gouin du règlement si avantageux de la subvention aux provinces. Le Parlement Impérial vient de sanctionner la législation adoptée au cours de la dernière session fédérale. Ce remaniement de la subvention donne en chiffres ronds, au trésor provincial, un montant additionnel de $600,000 par an.

A diverses reprises, depuis 1867, les provinces avaient demandé, mais en vain, une graduation plus équitable des subsides.

Sir John Macdonald qui, en principe, favorisait l'Union Législative, ne voulut jamais consentir à modifier l'Acte Constitutionnel de façon à indemniser les provinces de la perte de leurs revenus. L'on se rappelle les réclamations infructueuses de M. Chapleau, en 1884 et des administrations Mousseau, Ross et Flynn.

C'est le regretté chef de notre parti, Honoré Mercier, qui, lors de la conférence de 1887, posa nettement la question devant l'opinion publique. C'est lui qui tout le premier rallia les diverses provinces de la Confédération à son projet. Si ce grand patriote n'eût pas été sitôt immolé à la haine et à la vengeance de ses adversaires, nul doute que ses revendications eussent triomphé. L'hon. M. Marchand et plus tard, l'hon. M. Parent, tous deux fidèles à la tradition libérale, reprirent l'œuvre de Mercier — mais en justice pour l'hon. M. Gouin, il faut dire que c'est grâce à sa vaillance, à sa fermeté, à son courage, si cette épineuse question a été finalement résolue.

L'on semble marchander en certains lieux, les éloges dûs au Premier Ministre. C'est là faire preuve d'ingratitude ou d'ignorance. J'avais l'honneur de faire partie de la commission chargée d'entendre la demande des provinces L'hon. M. Gouin fut unanimement nommé président de la délégation provinciale et c'est lui qui rédigea le remarquable mémoire dont les conclusions servirent de base au règlement. Il a fallu toute l'habileté, toute l'éloquence du Premier Ministre pour unir les divers intérêts en présence et convaincre les autorités fédérales de l'urgence d'un remaniement.

Bien qu'en principe, le gouvernement fédéral fut favorable à ce remaniement, la tâche n'en était pas moins difficile. Il fallait amender la constitution, opération toujours délicate sinon dangereuse. Beaucoup de réformistes — et des meilleurs — hésitaient avant de se prononcer. C'est l'argumentation serrée, logique, du Premier Ministre de la province de Québec qui a vaincu toutes les hésitations, triomphé de tous les obstacles. Aussi, suis-je heureux, dans une circonstance comme celle-ci, de rendre publiquement hommage à sa sagesse politique. La province de Québec lui sera reconnaissante, j'en ai la conviction, du travail persévérant et fructueux auquel il s'est livré, pour ajouter au trésor $600,000 par an.

$600,00 sont destinées à aider le mouvement colonisateur, à améliorer les chemins ruraux et pardessus tout à encourager l'instruction primaire, à fonder des écoles techniques, à stimuler le zèle des instituteurs par un traitement plus convenable. Quel est l'électeur intelligent qui n'approuvera pas cette politique de progrès ?

Conférence Coloniale.

Nous avons tous acclamé Sir Wilfrid Laurier, de retour au pays, après avoir pris part à la Conférence Impériale tenue à Londres. Comme en 1897 et en 1903, c'est notre Premier Ministre qui a exercé la plus haute influence parmi les délégués des colonies. Il s'est constitué victorieusement, je puis le dire, le défenseur indéfectible de l'autonomie coloniale. " Il a démontré une fois de plus que " l'unité de l'empire doit, pour exister " en fait, être basée sur la liberté coloniale la plus absolue." C'est de cette virile pensée que s'est inspirée la conférence de 1907. Deux résultats tangibles se dégagent des délibérations qui ont eu lieu à Londres.

1o A l'avenir, les ministres des colonies qui prendront part aux conférences auront un " status " régulier. L'on aura pour les colonies elles-mêmes, tous les égards dus à des états autonomes. C'est Sir Wilfrid Laurier qui a posé ce principe dès la première séance. Voici le langage qu'il tenait le 15 avril dernier, en présence de Sir Henry Campbell-Bannerman et de Lord Elgin :

" CETTE CONFERENCE N'EN EST PAS UNE ENTRE LES PREMIERS MINISTRES DES COLONIES ET LE SECRETAIRE D'ETAT, MAIS C'EST A MON SENS, UNE CONFERENCE ENTRE GOUVERNEMENT ET GOUVERNEMENT ; C'EST UNE CONFERENCE ENTRE LE GOUVERNEMENT IMPERIAL ET LES EXECUTIFS DES DIVERSES COLONIES AUTONOMES DE L'ANGLETERRE."

2o. A la demande de Sir Wilfrid Laurier, la Conférence s'est prononcée unanimement en faveur du projet de ligne rapide devant relier le Canada à toutes les parties de l'Empire. Il est peut-être prématuré de discuter ce projet, mais vous en saisissez bien toute l'importance. C'est le complément nécessaire du Transcontinental. Notre pays va devenir le trait-d'union entre l'Orient et l'Occident. Aveugle celui qui ne voit point dans un avenir rapproché, la part immense que notre jeune pays est destiné à rendre dans le commerce mondial. Nous avons, je crois, résolu la question dite des transports, en jetant à travers le continent trois chemins de fer, mais comme notre pays a des ports sur les deux grands océans, il convenait de faire pour les transports maritimes ce que nous avons fait pour les transports terrestres.

Le 14 mai dernier, Sir Wilfrid proposait à la Conférence, l'établissement d'un service rapide subventionné par la Grande-Bretagne, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Sa résolution fut adoptée et il y a lieu d'espérer qu'avant longtemps ce projet se réalisera. Le Canada devra, à raison de sa situation géographique, bénéficier plus que toute autre partie de l'Empire, de l'établissement de ce service. A l'ouest, nous devrons capturer le trafic de la Chine et du Japon, grâce à la construction du Grand Tronc Pacifique. N'oubliez pas que déjà au Japon, pays habité par 45 millions d'hommes,—où de temps immémorial, le riz est la nourriture du peuple,—l'on importe du blé canadien. Depuis quelques années et notamment dans les grands centres, comme Tokio, Yokohama, des boulangers enseignent aux Japonais comment cuire et apprêter la farine canadienne. Voilà une leçon de choses, qui sera très fructueuse—qui en vérité, l'est déjà. Du côté de l'Atlantique, le Canada a sur la République Américaine des avantages indiscutables. Nous avons en notre faveur " la distance." En effet, si vous comparez la distance entre Liverpool et New-York en entre Liverpool et Halifax, la voie la plus courte, de beaucoup la plus courte " par au moins 900 milles," est celle du Canada, c'est-à-dire celle de Liverpool à Halifax. Mettez sur cette ligne de l'Atlantique, des paquebots filant 24 noeuds à l'heure et la traversée se fait en quatre jours. Or, Messieurs, une traversée de quatre jours, assure à notre pays le trafic des passagers, outre un service de malles de tout premier ordre. C'est là un projet immense. C'est le couronnement de la carrière de Sir Wilfrid. C'est là aussi de la politique impérialiste de bon aloi, à laquelle tous peuvent adhérer, puisque ne lésant aucun principe constitutionnel elle tend pardessus tout à développer des intérêts matériels par la coopération volontaire des différentes parties de l'Empire.

La Politique Générale du gouvernement.

Il y a onze ans révolus que le parti libéral a pris les rênes de l'administration à Ottawa. Jetant un regard en arrière, il me semble qu'il n'a été ni oisif ni routinier, qu'au contraire, il a été vigilant, actif et ami du progrès dans sa politique. Sous le régime fiscal inauguré par l'hon. M. Fielding, notre pays jouit d'une prospérité merveilleuse ; le volume de notre commerce a quintuplé. Les manufacturiers qui redoutaient l'arrivée des libéraux au pouvoir font des affaires d'or malgré le remaniement du tarif et l'établissement d'un régime de préférence en faveur de la Grande-Bretagne. Le tableau suivant fait voir l'augmentation de la production industrielle au Canada. Depuis 1871, jusqu'à ce jour, voici les chiffres constatés par les recensements successifs :

1871	$221,617,773
1881	309,676,068
1891	469,847,886
1901	481,053,375
1906	712,064,835

De 1871 à 1881, le gouvernement fédéral a été tantôt conservateur, tantôt libéral ; de 1891 à 1901 également. Pour comparer la politique fiscale des deux partis, il faut donc prendre les dix ans de 1881 à 1891 et les cinq ans de 1901 à 1906.

Or, de 1881 à 1891, décade du régime conservateur, de " politique nationale " sans interruption la production industrielle du Canada a augmenté de $160,171,820.

De 1901 à 1809, pendant cinq ans de régime fédéral, de tarif Fielding, cette production a augmentée de $231,011,460.

De quelle politique ces chiffres disent-ils le triomphe ? de la politique libérale ou de la politique conservatrice ?

La construction du Transcontinental ouvre de nouvelles régions à l'activité canadienne, le pont de Québec, dont les travaux se poursuivent, c'est l'avenir du district de Québec : l'amélioration de notre voie fluviale sous l'énergique direction de l'hon. M. Brodeur, assure au lac St-Laurent et à la province de Québec, en particulier, la maitrise, la " primauté " du commerce canadien.

Grâce au prestige donné à notre pays par le Premier Ministre, lors des fêtes jubilaires de 1897, le flot de l'immigration s'est porté vers les plaines de l'Ouest, dont le développement dépasse les prévisions des plus optimistes.

La population a augmenté à tel point qu'il a fallu tailler deux nouvelles provinces à même les territoires du Nord-Ouest.

Notre crédit national est en hausse sur tous les marchés financiers. Par exception, les valeurs canadiennes sont inscrites à Londres sur la liste des valeurs privilégiées. Nous avons mis fin à l'ère des déficits ; chaque année fiscale s'est soldée depuis 1897 par d'énormes excédents, malgré l'augmentation des dépenses, augmentation rendue nécessaire par l'impulsion nouvelle donnée aux affaires, par l'incontestable réveil d'énergies restées jusque là latentes et par le progrès merveilleux de l'industrie.

Encouragement à l'agriculture.

Il semblerait, Messieurs, qu'avec un tel bilan le gouvernement devrait mériter, sinon l'éloge — du moins le respect de ses adversaires. — Ceux d'entre vous qui lisent la presse oppositionniste pourraient-ils y trouver un mot de louange à l'adresse de l'hon. M. Fisher, qui a tant fait pour la classe agricole ! Si votre beurre et votre fromage se vendent si avantageusement sur les marchés étrangers, ne le devez-vous pas un peu, beaucoup à l'hon. M. Fisher, qui s'est appliqué à améliorer et à développer le système des réfrigérants et sur les convois de chemins de fer et sur les navires océaniques, véritables glacières roulantes et flottantes qui, sans égard à la distance, trouvent aux produits périssables un marché permanent et un prix rémunérateur sur les points les plus éloignés du globe ?

La Commission des Chemins de fer.

La presse oppositionniste nous entretient-elle des réformes opérées par le gouvernement, par exemple en ce qui à trait aux chemins de fer ? C'est pourtant le gouvernement Laurier qui a créé la Commission des chemins de Fer et l'a revêtue de pouvoirs assez vastes pour lui permettre d'exercer un contrôle sévère, mais juste sur ces puissantes corporations, sans excepter les compagnies de télégraphe et de téléphone. Désormais plus d'empiètements arbitraires, plus de tarifs exorbitants, plus d'entreprises vexatoires contre l'autonomie municipale ou à l'encontre de droits acquis, plus d'accidents sans enquêtes ! Une Commission ambulante, composée d'hommes expérimentés, se transporte sur les lieux, entend les plaintes, décide sommairement avec droit d'appel à la partie qui se croit lésée, dans certains cas exceptionnels.

Les Classes Ouvrières

Cette presse oppositionniste, si violente dans ses dénonciations, vous dit-elle ce que le Gouvernement Laurier a fait pour améliorer le sort des travailleurs ? C'est depuis 1896 que le Travail organisé a été reconnu officiellement à Ottawa. Nous avons créé le Ministère du Travail fondé la " Gazette du travail ", organe dont je ne saurais trop vous recommander la lecture et qui contient des renseignements si utiles sur la condition, des ouvriers d'une extrémité à l'autre du pays, sur la législation ouvrière, outre des statistiques sur les gages, sur les industries, sur les grèves, etc. etc...

J'ai mentionné les grèves, et j'en profite pour vous dire que c'est dû à l'initiative du Ministère du Travail si elles sont moins nombreuses, et j'ajouterai, moins désastreuses que par le passé. Nous avons d'abord fait adopter par le Parlement une loi de Conciliation. Le Ministre du Travail, en vertu de cette loi, peut s'interposer entre les parties et faciliter un règlement à l'amiable. Cette intervention n'a rien d'arbitraire, mais, règle générale, elle a pour effet de pacifier les esprits et de mettre fin au conflit.

L'Enquête Obligatoire

Mais si dans les cas ordinaires, cette loi de Conciliation, est avantageuse, elle n'a peut-être pas toute l'élasticité voulue dans d'autres cas plus urgents.

Ainsi, une grève est sur le point d'éclater dans une mine de charbon. Le charbon est une des nécessités de la vie, dans un pays comme le nôtre, où l'hiver est long et rigoureux. Sans compter que l'absence du charbon peut paralyser beaucoup d'industries. Il convient de protéger non seulement les patron et l'ouvrier, mais encore faut-il protéger le public — le public qui est étranger aux causes de cette querelle, ne saurait toutefois être privé indéfiniment de charbon. J'ai, à la dernière session, fait adopter une loi qui édicte que dans telle éventualité, une enquête devait être tenue avant les hostilités, c'est-à-dire avant la grève ou la contregrève. Cette enquête obligatoire établit les responsabilités des parties en litige. Elle renseigne exactement et consciencieusement l'opinion publique. Or l'expérience enseigne qu'une grève qui n'a pas l'opinion publique comme point d'appui, ne peut durer longtemps. De fait depuis que cette loi est en vi-

The Acme Co. Ltd

CHIFFON

L'étoffe " Chiffon " est la plus populaire pour les vêtements d'automne et d'hiver. Pas une étoffe à robe a autant de chic et et de fini que celle-là. Nous en avons importé de Londres et Paris, où les meilleures étoffes sont fabriquées, un assortiment complet. Nous en avons de toutes les couleurs : Blanc, crême, gris, brun, réséda, cardinal, viné, bordeau, bleu marin, bleu électrique, noire, etc., ets.



Prix moderes, de

$1.25 a $2.50 la verge

Largeur : 50 et 56 pouces.

The Acme Co. Ltd

Mitchell & Reed

ENCANTEURS

Edif. Great West Implement, Rue Rice, Vis à vis l'Hotel Imperial.

CULTIVATEURS ATTENTION !

Ventes de fermes. Conditions faciles et règlement immédiat.

Encans de meubles

" The Alberta Express "

POUR

Winnipeg et les points principaux de l'Est et du Sud.

Part d'Edmonton à 21.10 K chaque jour.

" The Superior Express "

CHAQUE JOUR ENTRE

Winnipeg et Port Arthur

Service de wagon-lits et réfectoires sur tous les trains.



Pour renseignements complets voir, téléphoner ou écrire à

WM. E. DUNN

Agent des Billets et Passagers

115 Ave Jasper Téléphone 525

EDMONTON, ALTA.

Pharmacie Laval

T. E. GAGNER 130 Avenue Jasper, EDMONTON

SPECIALITE de medicaments francais

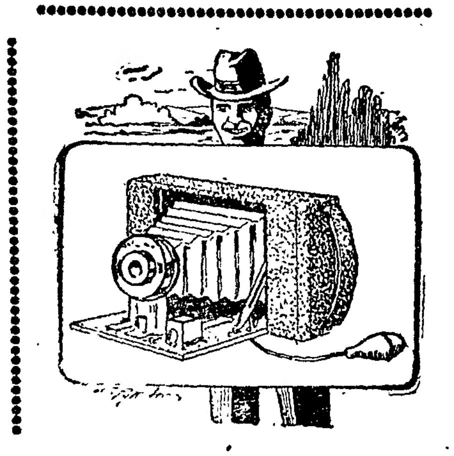
et d'articles de toilette, de parfums et de savons d'impor tion française



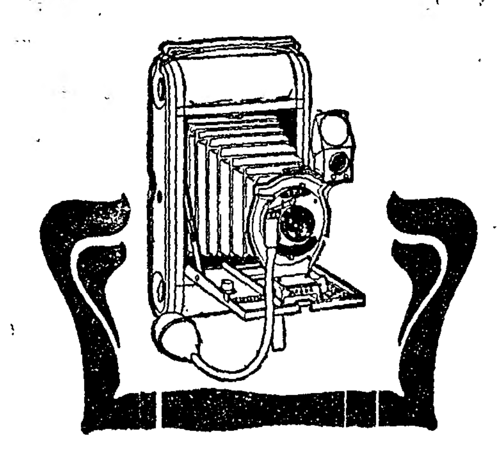
PENDANT
-- L'ETE --

vous faites des excursions ici et là, des pique-niques, des promenades, etc., n'est-ce-pas ? Eh bien ! savez-vous le meilleur souvenir que vous pouvez rapporter de ces parties ? C'est une ou plusieurs photographies ! Avec un

KODAK



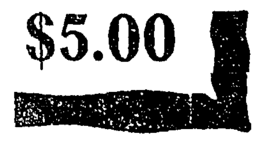
Vous prenez toutes les photos que vous voulez, et ainsi vous pouvez conserver de beaux souvenirs des différentes réunions où vous trouvez, des dif-........férents lieux que vous visitez, etc.......



Aux prix qu'ils se vendent maintenant, tout le monde peut se payer le luxe d'un

Appareil Photographique
KODAK

POUR $2 VOUS AVEZ UN " BROWNIE "



vous procure un appareil pliant très recommandable. Va sans dire que nous avons des Kodaks de tous les prix et que vous

n'avez qu'a faire un choix.



Si vous parlez difficilement l'anglais, demandez à vous faire servir par Monsieur Létourneau, notre commis

The
DOUGLAS Co.
IMPRIMEURS, LIBRAIRES, PEINTRES.
Marchands de Pianos et Musique.
Ave Jasper, Edmonton.

gueur quelques conflits industriels, dont les conséquences eussent pu être très graves, ont été réglés grâce à l'enquête obligatoire.

Je citerai au hasard la grève des charbonnages de l'ouest, celle des machinistes du Grand Tronc, celle des déchargeurs du port de Montréal, celle du Téléphone à Toronto. Il se peut bien que la loi nouvelle subisse quelques échecs—c'est le sort de toute législation nouvelle—mais le principe de l'enquête obligatoire est tellement équitable qu'il finira par triompher. Lincoln faisait écho au bon sens populaire, lorsqu'il disait : " Une guerre n'est pas éternelle ; elle doit nécessairement prendre fin. N'est-il pas alors plus sage de la régler avant plutôt qu'après ? "

Voilà, Messieurs, une réforme qui devra améliorer le sort du travailleur. " C'est une étape nouvelle qui marque un progrès sérieux dans la législation ouvrière. Il est vrai que l'Australie et la Nouvelle Zélande ont accepté le principe de l'arbitrage obligatoire, qu'il ne faut pas confondre avec l'Enquête Obligatoire. Mais n'oubliez pas que ce qui convient à l'Australie ou à la Nouvelle Zélande ne saurait convenir au Canada. De plus, il n'est pas certain—il est même assez douteux que cette législation radicale ait eu le succès prévu par ses auteurs. Quant à moi qui me suis toujours proclamé un " libéral modéré ", je n'hésite pas à dire que c'est surtout en matière de législation ouvrière que la " modération " est de mise.

Quels sont les reproches adressés au gouvernement ?

Ils varient suivant les milieux. La vieille tradition conservatrice ne s'est pas modifiée. C'est l'éternel refrain, ou pour mieux dire l'éternelle cacophonie que nous sommes condamnés à entendre.

Dans l'Ontario, " Laurier est un Jésuite et un anglophobe." Dans Québec, " Laurier est mauvais fils de l'église et un traitre à sa race." Je ne me trompe pas, j'imagine, et voilà bien, il me semble, dégagées de toutes épithètes superflues les deux propositions contradictoires qui forment la base même de la campagne anti-ministérielle dans l'Ontario et dans Québec.

Je m'efforcerai de refuter la thèse oppositionniste de Québec. De quels crimes, Sir Wilfrid Laurier et son parti sont-ils donc coupables ?

1. Le gouvernement a sacrifié les droits des Catholiques en matière scolaire lors de l'établissement des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

II. Il a sacrifié la langue française dans ces provinces.

III. Il néglige de favoriser l'immigration française.

ques du Nord-Ouest.

Vous vous rappelez tous dans quelles circonstances les deux nouvelles provinces furent constituées. En 1875, lorsque les Territoires furent organisés, des écoles dites confessionnelles furent établies. C'était, à peu de différence près, un système scolaire semblable à celui de la province de Québec. Plus tard, le gouvernement Haultain modifia considérablement le système en vigueur. Un Commissaire de l'Education fut nommé et un seul conseil de l'instruction publique dont les pouvoirs étaient subordonnés à l'autorité du Commissaire, fut substitué à l'ancien. La minorité catholique protesta contre ce changement, mais les ordonnances passées par la Législature des Territoires ne furent point désavouées par Sir John Thompson, alors ministre de la Justice.

En 1905, Sir Wilfrid Laurier voulut rendre à la minorité catholique le régime scolaire de 1875. Le chef de l'Opposition, M. Borden, proposa un amendement à l'effet de laisser aux nouvelles législatures, le choix d'un régime scolaire. En d'autres termes, c'était à ne pas s'y méprendre, un plaidoyer en faveur des écoles publiques. Vous n'avez pas oublié l'agitation formidable qui eut lieu durant cette session mémorable de 1905, agitation compliquée de l'incident Sbaretti-Rogers, sur lequel il est inutile de revenir aujourd'hui.

Sir Wilfrid Laurier devait-il affronter la tempête et presser en dépit des clameurs et des passions, l'adoption de l'article 16 dans son intégralité ? L'histoire dira que s'il eut insisté sur le " maximum " des droits de la minorité catholique, il eut été défait. Que serait-il advenu ? Le chef de l'Opposition eut été appelé à former une administration de par l'usage constitutionnel, Et M. Borden n'avait plus d'autre alternative que de donner suite à son amendement, préconisant le régime des écoles publiques. Voila la vérité vraie. Que fit alors Sir Wilfrid Laurier ? Il substitua à l'article primitif un autre article 16, qui sans donner la plénitude des droits réclamés par la minorité catholique, " consacra cependant un système d'écoles séparées avec garantie d'enseignement religieux." Tous les droits n'étaient pas consacrés—" mais les droits essentiels le furent."

Je n'en veux d'autre témoignage que celui de M. Monk, le député de Jacques-Cartier, et le chef incontesté du parti conservateur de la province de Québec au parlement fédéral. Voici les paroles de M. Monk au sujet du deuxième article :

" Cet amendement va un peu plus loin que la disposition primitive qui a provoqué de si vifs débats, car il donne une définition plus précise et plus claire de la nature des privilèges relatifs aux Ecoles Séparées. La nature de ces privilèges n'était nullement définie dans la disposition primitive. L'amendement définit plus clairement ces privilèges, en indiquant les chapitres des ordonnances du Nord-Ouest qui contiennent d'amples éclaircissements à cet égard, et l'on peut affirmer qu'il consacre, au bénéfice des Ecoles Séparées, le droit à l'enseignement religieux. "

Voilà, Messieurs, l'appréciation du chef du parti conservateur, dans notre province, sur le deuxième article 16. Jugez de l'inconséquence et de l'illogisme de nos adversaires. D'après eux, Sir Wilfrid eût été un héros en persistant dans son attitude première. D'après M. Monk, c'est l'article amendé qui consacre tous les droits. Ne vous revient-il pas, en présence d'affirmations aussi contradictoires, que le Premier Ministre a fait courageusement son devoir et que d'une situation extrêmement périlleuse, il a su tirer le meilleur parti possible ? Ce sera là, je n'en ai aucun doute, le verdict de l'histoire impartiale.

La langue française dans les nouvelles provinces.

L'on accuse également Sir Wilfrid Laurier,—et avec quelle véhémence—d'avoir sacrifié la langue française, dans les nouvelles provinces. Il est toujours facile de soulever les préjugés et d'alimenter le feu des passions populaires en lançant une accusation de cette nature. Mais il ne faut pas se payer de mots. Quels sont les faits ? L'acte constitutionnel garantit l'usage officiel de la langue française au Parlement fédéral et, parallèment, l'usage officiel de la langue anglaise devant la législature et les tribunaux de la province de Québec. Rien d'analogue quant aux Territoires du Nord-Ouest. De fait, nos compatriotes sont l'infime minorité dans les deux provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan. Le dernier récensement donne les chiffres suivants :

Année 1906.	Sascatchewan	Alberta.
Population totale. .	257,763	185,412
Nombre d'habitants nés dans les Iles britanniques	35,518	23,809
Nés en France et en Belgique.	2,412	1,267
Nés au Canada. . . .	128,879	86,818
Nés dans la province de Québec.	5,557	4,716

Il y a plus, lors des élections générales en 1906, sur cinquante députés, dans les deux législatures, UN SEUL député d'origine française, fut élu. Il est vrai que l'usage officiel de la langue française à existé sous l'ancien gouvernement des territoires, mais une ordonnance l'abolit bien avant 1896, alors que l'hon. M. Royal était Lieutenant-Gouverneur à Régina et cette ordonnance ne fût pas désavouée par l'administration conservatrice d'Ottawa. Il est facile, je le répète, de soulever les préjugés, mais le bon sens populaire ne saurait se laisser égarer impunément. L'histoire politique du Canada, depuis la cession a appris à mes compatriotes qu'il y a telles choses dans le monde que des " réalités " et des " chimères " et que s'il faut lutter pour conserver et maintenir les unes, il est inutile de s'attarder à la poursuite des autres.

L'on accuse le gouvernement fédéral de négliger l'immigration française et dans la province de Québec et dans l'Ouest. Ce reproche est-il fondé ? Ici encore je veux répondre par des arguments et non des injures.

Et tout d'abord, il faut dire que strictement, le pouvoir féderal n'est pas spécialement tenu de coloniser les vieilles provinces parce que les terres de la Couronne leur appartiennent. Autre chose de l'Ouest, où toutes les terres sont " terres publiques et la " propriété exclusive du gouverne- " ment fédéral."

Ce sont donc ces terres publiques de l'Ouest que le gouvernement a le devoir de peupler et de coloniser. Chaque colon de bonne foi a droit à une concession gratuite de 160 âcres. Pendant de longues années, notre pays, peu connu à l'étranger, n'attira que quelques milliers de colons. Les Etats de l'Ouest semblaient être l'Eldorado de l'immigration européenne. Mais depuis quelques années, le flot migrateur a pris un autre cours et c'est vers les plaines de l'Ouest-Canadien qu'il se dirige. Les chiffres suivants en font foi :

En 1897, le chiffre total de l'immigration était de 21,716. En 1906, il était de 189,064, augmention énorme comme on le voit. C'est surtout de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis que nous viennent ces nouveaux colons. L'an dernier, il en est venu " 86,796 " de l'Angleterre et " 57,-919 " des Etats-Unis.

Passons maintenant à l'immigration française et belge. De 1897 à 1902, six ans : 3,329. Mais de 1903 à 1907 (moins trois mois) cinq ans : total 10,889. C'est là une augmentation considérable sans doute mais qui, je l'admets, est loin d'être aussi forte, proportion gardée, que celle que présente le tableau précédent.

A quoi faut-il attribuer cette différence ?

Disons d'abord qu'en Angleterre comme aux Etats-Unis, la propagande active par voie de publicité et autrement est permise. Elle ne l'est pas sur le continent européen.

Nous avons des agents officiels dans la Grande-Bretagne, en France et en Belgique.

Il y a deux catégories d'agents ; les agents officiels, ou chefs d'agences régulièrement établis en Angleterre, en France et en Belgique — il n'y a pas de ces agents ailleurs sur le continent. Ces agents reçoivent un traitement fixe du gouvernement fédéral qui leur fournit toutes les cartes, brochures et circulaires destinées à faire connaître le Canada.

Il y a ensuite ce que je pourrais appeler des agents secondaires. Ce sont à vrai dire, de simples agents de billets ou courtiers de certaines compagnies de navigation transatlantiques autorisés à solliciter et à recruter des immigrants en Angleterre, en France, en Belgique et dans les autres parties du continent européen, et à les diriger vers le Canada.

Pour chaque immigrant que ces agents ou courtiers réussissent à diriger vers le Canada, par un paquebot faisant escale à un port canadien, ils reçoivent un louis sterling, dans les Iles Britanniques, et dix shillings sur le continent, France et Belgique inclusivement. La prime

Suite à la page 6

Northern Hardware Company.

Il nous reste quelques glacières en magasin ; nous ne voulons pas les garder jusqu'à la prochaine saison, c'est pourquoi nous les offrons au prix coûtant.

Venez les voir. ...

Nous avons aussi quelques portes grillées ; venez en chercher AU PRIX COUTANT.

304 Ave Jasper, Est, TELEPHONE 330.

WILSON, DEWAR & McKINNON

Offre Spéciale pour cette semaine

Une Montre WALTHAM dans un boitier en argent.

$8.50

A. BRUCE POWLEY
BIJOUTIER
Inspecteur des chronomètres pour le C.N R.

C. N. R. Store

LEVESQUE & SANDERS
Propriétaires

Magasin de détail de FRUITS de toutes sortes et des meilleures CONFISERIES

Tabac et Cigares, une spécialité

Trois portes à l'est du Queens Hotel

Maison Fondée en 1886
La plus ancienne joaillerie de l'Alberta.

Nous fabriquons des bijoux et importons des diamants et autres pierres précieuses au prix des manufactures ; nous vendons ces pierres meilleur marché que n'importe quelle autre maison et vous profitez de notre longue expérience pour le choix de ces pierres. De plus, vous pouvez les faire monter à votre goût à notre manufacture.

Jackson Bros,
(RAYMER)
Coin des rues Queen's et Jasper, EDMONTON

Oyez !

Quand vous avez besoin de meubles, tapis, prélarts, linolélum, toile cirée, rideaux, etc.,

n'oubliez pas que le magasin de

West End Furniture Co.

est le meilleur endroit ou vous pouvez acheter.

Notre grande vente, à l'occasion de notre déménagement, continuera encore quelques jours, et vous nous trouverez au même poste :

246 Ave Jasper

Entre la 3e et 4e rue, EDMONTON.

Nouvelle Boucherie

MM. de Chatouville et Derval (fils) ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir une boutique de boucher sur le Boulevard Rat Creek à la tête de la rue Kinistino. Ils auront là, toujours fraiches, toutes les viandres désirables. En invitant le patronage du public, ces messieurs garantissent la plus entière satisfaction.

North End Meat Market
Boulevard Rat Creek, Edmonton.

Nouveau Bijoutier.

au numéro 43 Ave Jasper, est, parlant le français aussi bien que l'anglais, Vient d'arriver de Montréal avec un assortiment de **Montres, Chaines, loquets, Bagues, Joncs, Bracelets,** et toutes espèces de bijouteries.

Examen gratuit de la Vue
Une Visite est Sollicitee
N'oubliez pas le No. 43 Ave Jasper.

H. B. KLINE.

Edmonton Bottling Works.

Manufacturiers des meilleures eaux gazeuses, bieres au gingenbre, ginger ale, soda, etc.

Eau Minerale " HUMBOLDT."

36 Sortes de Liqueurs.

Nous n'employons que de l'eau purifiée dans notre manufacture.

Edmonton Bottling Works
660 rue Elizabeth, Tel. 77.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 **Hebdomadaire**

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers— 654 deuxième rue, Tél. 361.

Abonnement— Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an. — Canada, $1 par an. — Europe, $2 par an. L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au : Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.

Jeudi, 5 Septembre 1907

Le Gouvernement Federal et L'Immigration Francaise

Nous reproduisons cette semaine, dans les colonnes de notre journal, un discours prononcé par l'hon. Rodolphe Lemieux, Ministre des Postes, devant ses anciens électeurs de Nicolet.

Nous avons rarement eu un exposé aussi clair et aussi véridique de la politique du gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

A part les renseignements politiques que nos lecteurs trouveront dans cette pièce d'éloquence remarquable, ils y trouveront, en plus, un vrai régal littéraire.

Il nous fait d'autant plus plaisir de reproduire dans Le Courrier de l'Ouest le discours de l'hon. M. Lemieux, qu'il y traite avec le grand esprit constitutionnel qui le caractérise, les questions actuellement si discutées : l'immigration française au Canada, les droits scolaires des catholiques du Nord-Ouest, et la langue française dans les nouvelles provinces.

Lucien Dubuc

Dans son numéro du 31 août, l'"Evening Journal," d'Edmonton, par l'intermédiaire de son correspondant "Showman," avertit les libéraux de l'Alberta que le parti conservateur provincial réserve des surprises au parti libéral pour les prochaines élections.

Nous ne croyons pas mieux démontrer la futilité des remarques du confrère qu'en les publiant dans les colonnes de notre journal. Nous traduisons :

"Pour en revenir à la politique provinciale," dit "Le Journal" "nous croyons devoir avertir les libéraux de l'Alberta que les conservateurs leur réservent de grandes surprises pour les prochaines élections.

"C'est une partie bien peu intéressante," dit-il, "celle qui se joue seule."

"Il est entendu," dit-il encore, "que le comté de St-Albert est un comté sûr, réservé pour un Grand Mogol libéral.

"Mais attendez," dit le 'Showman.'

"Est-ce que quelqu'un d'entre vous," dit-il, "ne connaît pas Lucien Dubuc?"

"Eh bien ! si vous ne le connaissez pas encore, il vous donnera l'occasion de faire sa connaissance, avant qu'il en ait fini avec vous.

"On dit que Lucien fera une campagne animée au futur porte-drapeau libéral dans le comté de St-Albert ! Il a été dégoûté du traitement reçu aux mains des libéraux, quand pour calmer sa conscience, il offrit ses services au parti libéral, sur la question des écoles."

Le "Showman" ajoute d'une manière bien affirmative :

"Lucien Dubuc veut qu'il soit bien compris qu'il a toujours été et qu'il sera toujours un conservateur, et qu'il n'entend pas renier son passé.

"Lucien est maintenant prêt à rencontrer ses adversaires. C'est un avertissement qu'il donne à quiconque désire se mesurer avec lui.

"M. Dubuc," dit notre confrère, "n'est pas un boxeur ni un 'fire-eater,' c'est un gentilhomme, et il désire rencontrer un adversaire de sa classe. Autrement qu'il soit bien entendu que M. Dubuc ne daignera pas se mesurer avec un individu quelconque.

"Lucien n'entend pas accepter, sans protester, l'expérience qu'il a dû faire aux dernières élections, c'est-à-dire," toujours d'après l'"Evening Journal," "se rendre à un endroit désigné pour la nomination, lorsque cet endroit aurait été changé sans qu'on lui en donne avis.

"Cette tactique peut être bonne une fois, mais la répétion est inacceptable.

"Vous pouvez compter sur Lucien !" dit le 'Showman,' "c'est un Français, un catholique romain et un gentilhomme à tout crin !! Mais il a juré vengeance à ceux qui ont profité de sa conscience un peu timide, pour lui faire renier son passé politique. Lucien prétend qu'il en a assez des conseils reçus de libéraux sans conscience, sans scrupules et sans principes, à l'avenir il entend surveiller sa conscience, quelque timide qu'elle soit, sans leurs conseils."

Voilà la tirade servie aux libéraux de l'Alberta, par notre confrère du "Journal." Comme nous le disions au début, il suffit de la publier pour en montrer la futilité. Bien que M. Dubuc n'ait pas relevé l'article publié par le "Journal," nous avons plusieurs raisons de croire qu'il n'a pas autorisé le correspondant du "Journal" à publier un tel galimatias. Même si M. Dubuc pensait comme notre confrère, il est trop diplomate et trop réservé pour laisser ses pensées s'égarer d'avance dans les colonnes du "Journal."

Si l'organe conservateur d'Edmonton croit vraiment savoir que M. Dubuc est resté le conservateur qu'il a connu autrefois, il vient de commettre une indiscrétion prématurée qui, nous nous en doutons, ne sera pas très agréable à notre estimable compatriote M. Dubuc.

La Catastrophe du Pont de Quebec

Responsabilites a etablir

Les causes de l'effondrement du pont de Québec n'ont pas encore été déterminées. Il faudra sûrement plusieurs semaines d'enquêtes minutieuses pour en arriver à une conclusion sur ce point.

La question des responsabilités, cependant, semble dès maintenant se dessiner.

M. Théodore Cooper, l'ingénieur consultant de la Phœnix Co., après avoir reçu des informations de la part de son représentant à Québec, envoya au bureau principal de la compagnie à Phœnixville, une dépêche lui enjoignant de ne plus mettre de poids additionnel sur la partie du pont déjà construite et de faire un examen immédiat de toute la charpente en acier.

Cette dépêche envoyée jeudi dans l'avant-midi, fut retardée dans la transmission par la grève des télégraphistes. Elle ne parvint aux bureaux de la compagnie Phœnix que dans l'après-midi. Elle fut ouverte par le secrétaire particulier de l'ingénieur en chef, M. John Sterling Deans. Celui-ci, alors absent de son bureau, ne rentra qu'à cinq heures. Il crut qu'il était trop tard pour qu'une dépêche parvint aux ingénieurs de la compagnie à Lévis avant que les ouvriers n'eussent laissé l'ouvrage ce jour-là.

Une demi-heure plus tard, le pont s'écroulait.

Qui faut-il tenir aujourd'hui responsable de la mort de toutes les victimes ?

L'enquête qui s'est ouverte à Quebec le 4 septembre nous le dira sans doute.

Des témoignages reçus jusqu'à ce jour, il appert que le désastre serait dû à une fissure dans le soulier de la structure du pont.

Cette fissure avait depuis longtemps été remarquée par les ouvriers. On peut même dire que le voyage de l'ingénieur en chef auprès de l'ingénieur consultant avait trait à cette défectuosité.

Nous avons dit plus haut le résultat de l'entretien de ces deux hommes.

Nous regrettons que le cri d'alarme ne fut jeté à temps pour conserver à leurs familles, la vie de ces braves ouvriers.

Nous avons tout de même la satisfaction de dire qu'en toute cette déplorable affaire, il ne paraît pas y avoir eu de négligence criminelle.

Tournee dans l'Est des Etats-Unis

A la demande de plusieurs familles franco-américaines je quittai Montréal au commencement d'août pour une tournée dans les villes de la Nouvelle-Angleterre.

Le premier poste visité fut Fitchburg où je passai 6 jours. Je fus chaleureusement accueilli par toutes les familles canadiennes. Tous les soirs je me rendais dans une famille et je trouvais réunis 50, 60 et même 80 personnes pour entendre parler de l'Ouest canadien et en particulier de l'Alberta, de la ville d'Edmonton, de paroisses environnantes et de l'endroit ou l'on peut prendre des homesteads en d'autres termes : St-Paul des métis, point de mire de tous ceux qui n'ont qu'un petit capital et qui ne peuvent pas aller se joindre aux canadiens des paroisses déjà bien organisées.

J'ai délivré plusieurs certificats et sans tarder, un groupe de Canadiens-français partiront pour Edmonton, afin de s'enquérir des chances réservées aux colons.

De Fitchburg je me rendis à Lowell où j'ai donné une conférence dans l'église canadienne-française du Père Jacques. J'y ai passé quelques jours et comme résultat plusieurs familles partiront bientôt pour l'Ouest canadien.

Ma troisième conférence fut donné à Bristol, Conn, à laquelle assistèrent plusieurs centaines de familles. Là aussi la semence est jetée. Plusieurs ont fait application et ont demandé des certificats.

Dé là je revins à Lowell pour ensuite retourner à Montréal où ma présence est nécessaire aux fins de colonisation.

Au cours de ce voyage, les certificats furent délivrés et depuis, chaque jour je reçois des lettres demandant des renseignements. Je suis convaincu qu'il y a beaucoup à faire de ce côté, soit en donnant des conférences, en annonçant les avantages qu'offrent l'Ouest canadien et principalement l'Alberta.

Permettez-moi de me servir de vos colonnes pour remercier spécialement les journalistes de langue française que j'ai rencontrés dans chacun des centres visités.

Tous ont rivalisé de zèle pour rendre facile ma tâche de repatriement. Avec un tel concours, le travail devenait facile et au nom de mes compatriotes des provinces de l'Ouest qui désirent tant voir leur nombre augmenter, je dis à ces messieurs : Merci !

J'accompagnerai probablement l'excursion du 24 Sept. à laquelle se joindront bon nombre de Canadiens.

Je retournerai heureux des résultats obtenus et aussi heureux de revoir et vivre sur cette terre féconde : l'Alberta.

J. A. OUELLETTE
Ptre Colonisateur.

Dans les lointaines regions du Nord

M. Siméon Dufour, un Canadien originaire de Berthier Ville, P. Q. et vivant depuis quatre ans dans les régions lointaines du Nord, est de passage à Edmonton.

A notre représentant, il a bien voulu communiquer quelques-unes de ses impressions.

Il fut successivement prospecteur, trapeur, et enfin trader au compte de la Cie de la Baie d'Hudson.

Cette vie, loin de toute civilisation, n'est pas sans attrait pour lui. Là, le riche et le pauvre sont égaux. On se sent libre et affranchi de ces conventions sociales, auxquelles doit se soumettre celui qui vit au centre de notre civilisation moderne.

Il y a prospérité sur la rivière McKenzie. Il y a peu d'or dit-il. Sous ce rapport, la rivière Saskatchewan est mieux dotée, les gisements y sont plus riches et plus nombreux.

Ses chasses furent assez fructueuses dans cette région, il dit qu'un homme habitué à ce genre de vie et tant soit peu favorisé de la chance peut facilement faire $1,000 à $1,200 dans un hiver

L'hiver dernier, comme partout ailleurs, fut très rigoureux, et il y a eu une diminution sensible dans la production de la fourrure. Cependant, au petit poste qu'il tenait pour le compte de la compagnie de la Baie d'Hudson, il fut assez heureux. Ses achats ont atteint un chiffre très raisonnable.

Ses transports se font avec des chiens attelés en file, et c'est avec ces faibles montures qu'on entreprend des voyages de plusieurs centaines de milles. L'homme habitué à ces voyages, s'accommode très bien de coucher à la belle étoile par un froid de 50 dégrés en bas de zéro. Il n'a d'ailleurs pas le choix et dans ces circonstances il devra se contenter de ses deux couvertes de laine pour se garantir du froid.

M. Dufour connaît très bien la vallée de la rivière La Paix et il nous confirme entièrement les renseignements que nous avait donnés le Rév. P. Husson il y a quelques semaines, à propos de ses cinquante colons qui, sous le patronage d'une compagnie américaine, sont partis pour se fixer à la jonction de la rivière La Paix et la rivière Boucane.

Cette région est très boisée et ne se trouve sur aucun chemin de portage, de sorte qu'il ne peu vent compter sur un marché rémunérateur pour la vente de leurs produits.

Supposons que ces colons réussissent à défricher leurs terres, où vendront-ils leurs produits ? La consommation des grains, etc. est très limitée et le moindre surplus de production aura pour effet d'abaisser considérablement les prix, sans pour cela abaisser le prix des objets de première nécessité qui se vendent un prix extraordinaire.

Non ! Ces colons reviendront tous découragés et les rapports qu'ils feront auront pour effet de nuire à la colonisation de cette contrée dont les terres sont si belles et si riches mais compètement privées de tous moyens de communication.



LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à jeudi, 19 septembre 1907, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un arsenal d'escadron à Medecine Hat, Alberta, lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumissions pour arsenal d'escadron, Medecine Hat, Alberta."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission au ministère des travaux publics, Ottawa, Ont., et au bureau au Commandant de la Gendarmerie à Cheval à Medecine Hat.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre
FRED. GÉLINAS,
Secrétaire.

Ministère des travaux publics,
Ottawa, 30 août 1907.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

12—19

Province d'Alberta

AVIS AUX INGÉNIEURS

Avis est par les présentes donné que M. David Fraser, un inspecteur de bouilloires dûment qualifié pour la province d'Alberta, examinera les ingénieurs et les apprentis afin de leur permettre de se qualifier et obtenir un certificat, tel que prescrit par l'acte des bouilloires de 1906, le 1er jour d'octobre 1907 dans la salle Houston, à Edmonton.

Ceux qui veulent passer cet examen devront faire application auprès de l'examinateur ou de

JOHN STOCKS,
Député-Ministre.

Ministère des Travaux Publics,
Edmonton, Alta.

12—19—26

CHAS. HALL

Coin de l'ave Jasper et de la 7eme

S'OCCUPE MAINTENANT DE LA VENTE AU NUMERO

Pour Edmonton,

Du "Samedi"
"Album Universel"
et "Passe-Temps"

- AVIS -

à tous nos abonnés de la ville d'Edmonton et des Etats-Unis que le nouveau tarif postal étant en vigueur, nous sommes obligés d'augmenter le prix d'abonnement de notre journal qui, à l'avenir sera de $1.50 par an.

"The Canada Life Investment Department"

Argent à Prêter

Sur fermes en exploitation aux taux d'intérêt courants.

Hypothèques et débentures d'écoles achetées.

W. S. ROBERTSON
Bureau du Shérif EDMONTON

1500 GERANIUMS.

Une Collection Splendide.

Prix de 25 cts à $1.

Prix Spéciaux pour quantités

RAMSAY'S GREENHOUSE

Coin de l'Ave Victoria et la 1 e rue, Voisin de l'Hopital General.

Telephone 523.

Si vous voulez ETRE BIEN HABILLÉ et être confortable, venez au CRYSTAL PALACE où vous trouverez toujours des vêtements du dernier goût à des prix beaucoup plus raisonnables qu'ailleurs. Nos vêtements sont des merveilles de perfection et ne peuvent être surpassés tant que pour la qualité que pour la confection.



CRYSTAL PALACE

Coin de l'Ave Jasper et de la Rue McDougall.

CARTES PROFESSIONNELLES

NOEL, NOEL & CORMACK,
Avocats, Notaires, Etc.
EDMONTON, Alta, DAWSON, Y.T.
BUREAU A EDMONTON, EDIFICE LARUE & PICARD, 248 Ave Jasper.

LICENCES DE MARIAGES.
émises par
J. B. WALKER & Co.
113 Ave Jasper Edifice Norwood
Boite B. P. 359 Téléphone 487.

COTE & SMITH
Frank B. Smith, B.S. etc. C. et M.E.M., I.M.E.
J.S. Côté, D.L.S., C.E.
Ingénieurs civils et de mines ; Arpenteurs etc
Boîte B.P. 596 *BUREAU* Ed McLeod

KIMPE & HEATHCOTT,
ARPENTEURS et INGENIEURS CIVILS
113 Ave Jasper
Tel. 127
Boîte B. P. 1437
Edifice — CRÉDIT-FONCIER

SANDERSON & BULLEN
Photographes et Editeurs de vues.
Edifice du Bureau de Poste.

ACCORDEUR DE PIANOS.
C.Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les piano de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

Dr L. G. FREDETTE
Gradué de l'Université Laval de Montréal, et Lieut. Vétérinaire de la Batterie 15 de Shefford, P. Que.
Bureau et Hopital, 253 Fraser Ave.
P.O. Box 615 Phone 40

L. Dubuc, M. A., A. Dubuc, B. A
DUBUC & DUBUC
AVOCATS et NOTAIRES
Avocats, Solliciteurs, Avoués, Notaires, etc., pour les provinces d'Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Québec.
Boite de Poste 543, Téléphone 287
BUREAU : Edifice Norwood
ARGENT à prêter et à placer, fonds privés et de compagnies.

Wilfrid Gariépy, Hector L. Landry.
GARIEPY & LANDRY
Avocats, Notaires, etc.
Solliciteurs pour la
TRADERS BANK OF CANADA.
BUREAUX : 155 Ave Jasper, Est.

E. B. Edwards, K.C.
Louis Madore, B. A., B. C. L.
EDWARDS & MADORE
AVOCATS et NOTAIRES.
Membres du Barreau des provinces de Québec, Ontario, Alberta et Saskatchewan.
Edmonton : Edifice Norwood,
Morinville : Edifice Gouin.
Téléphone : 555,
Adr. Télégr. : "Edwards-Edmonton.

OMER ST-GERMAIN
AVOCAT ET NOTAIRE
MORINVILLE, ALTA.
Boite B. P. 20, Telephone 5

H. A. MACKIE
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
Procureur de la
DOMINION FIRE INSURANCE CO.
Argent a preter
Bureau : Bloc McLeod, 135, Ave. Jasper
(en haut du magasin Perkins)
Tel, 190

BECK, EMERY, NEWELL & BOLTON
AVOCATS NOTAIRES, Etc.
N. D. BECK, K.C. Administrateur public
E.C. Emery
C. F. Newell, & S. E. Bolton
Bureaux : rue McDougall
Près du nouvel édifice de la Banque Impériale

ROBERTSON & DICKSON
AVOCATS, NOTAIRES, etc.
Edmonton et Fort Saskatchewan.
Bureau d'Edmonton,
EDIFICE McLEOD, RUE JASPER.

Dr A. BLAIS,
MEDECIN et CHIRURGIEN
Ancien Interne de l'Hopital Pean Paris
Bureau : Heiminck Block, Tel. 174
Résidence: 6me Rue Ouest près de la rue Main, Tel. 181
Consultation ; De 11 à 12 a.m.
Et de 2 à 5 p.m.

Dr R. H. TILL
DENTISTE
Edmonton
Bureau au-dessus du magasin de J. I. Mills

NEW YORK DENTISTS
Edifice McLeod
Avenue Jasper, Edmonton.
Bureaux ouverts le soir.

MADAME MEADOWS
Specialiste pour la vue
129. AVENUE JASPER
EDMONTON
Heures d'office : 9 à 6 hrs ; Samedi soir de 7 à 9 hrs.

J. DOIRON, M. D.
Diplomé *Summa Cun Laude* de l'Université Laval.
Licencié C. P. et S. N. W. T.
Résidence :
VONDA, Sask.

Dr R. B. WELLS
Elève des Hopitaux de Londres, New York et Chicago
Spécialité pour les maladies des yeux des oreilles, du nez et de la gorge.
Bureau : Edifice Norwood
Heures de consultations : 10 a.m. à 1 p.m.
2 p.m. à 5 p.m. 7 p.m. à 8 p.m.
Examen des yeux pour choix de lunettes.

GEO. H. GRAYDON,
Pharmacien.
Prescriptions, Médecines Brévetées, etc
Brosses, articles de toilette ;
Kodaks et Cameras, Plaques Photographiques, etc., etc.
Jasper Ave. Bloc Sandison.
GEO. H. GRAYDON.

THE CANADIAN BANK OF COMMERCE

BUREAU-CHEF, TORONTO, Ont. Etablie en 1867

..LKER — Président
..AIRD — Gérant Général,
..ELAND — Surintendant
..cursales.

Capital payé $ 10,000,000
Fond de Réserve 5,000,000
Total de l'Actif 113,000,000

..RSALES DANS TOUTES LES PARTIES DU CANADA, DES ETATS-UNIS ET D'ANGLETERRE

Affaires générales de Banque transignées

... Pour les cultivateurs ...

Toutes les facilités sont offertes aux cultivateurs pour leurs affaires de banque. Nous prenons les billets de vente en collection ou nous nous chargeons de les escompter.

Transactions par la malle—Les dépôts peuvent être faits ou retirées par la malle. Les comptes en dehors de la ville reçoivent une attention spéciale.

Succursale de Vonda, Sask., J. C. Kennedy, Gérant.

Succursale d'Edmonton, Alta., T. M. Turnbull, Gérant.

IMPERIAL BANK OF CANADA

Capital autorisé $10,000,000.00
Capital payé - - - 4,845,000.00
Reserve, - - - - 4,845,000,00

Bureau Principal, - - - Toronto, Ont.

D. R. WILKIE, Président, Hon. R. JAFFRAY, Vice-Président.

Agent en France : Crédit Lyonnais.
Agence d'Angleterre : Lloyds Bank, Bureau, rue Lombard, Londres. Agence de New-York : Bank of the Manhattan Co. Agence de Minneapolis : First National Bank. Agence de St. Paul : Second National Bank. Agence de Chicago : First National Bank.
Succursales à Manitoba, Alberta, Sas atchewan, Colombie Anglaise, Québec et Ontario.

Lettres de Credits pour voyageurs, bonnes dans tous les pays.

"Bank Money Orders" aux prix suivants :

$5.00 et moins,.................... 3 cts.
Audessus de 5.00 et ne dépassant pas $10. .... 6 cts.
" " 10.00 " " ". 30. ....10 cts.
" " 30.00 " " " 50. ....15 cts.

Ces mandats sont PAYABLES AU PAIR à n'importe quel bureau de Banque incorporée du Canada.

Départements d'Epargnes.

Intérêt alloué sur tous les dépôts et crédité quatre fois l'an.

G. R. F. KIRKPATRICK, Gérant
Succursale d'Edmonton.

Employez la farine

"Capitol"

La meilleure de l'Ouest

Si vous n'avez pas essayé la farine "CAPITOL" ne la condamnez pas ; faites-en un essaie Aidez une industrie locale ! Chaque sac de farine "CAPITOL" est garantie.

Aux Cultivateurs

Avant de vendre votre blé ailleurs, venez nous voir. *Nous payons les meilleurs prix.*

The Alberta Milling Co., Ltd.

EDMONTON

Tel. 374 Tiroir Postal 3

Achetez vos Nouveautés

Chez Brazil,

MARCHAND-TAILLEUR

144 1ière Rue EDMONTON.

Où vous trouverez un assortiment très complet et plus choisi.

Boîte Postale 841 Téléphone 151

Hobson & Albertson

SUCCESSEURS DE

MAYS COAL CO., LTD.

Commerçants de Charbon, Gros et Détail.

Charbon de Fournaise et de Poêle.

Bureau : 280 Ave Jasper, Edmonton

Charcuterie d'Edmonton

RUE JASPER

Pour L'été.

Glacières	$10.00	Fenêtres grillées	$1.25
Machines a couper l'herbe	3.75	Machines pour la crême à la glace	2.50
Portes grillées	1.25	Boyaux d'arrosage	10c le pied.

Broche à cloture—Grillage

Chown Hardware Co.

Vis-à-vis la Banque de Commerce

Téléphone 298, 242 Ave Jasper.

COIN FEMININ

CHRONIQUE

La Rentrée

Septembre avec ses grelots d'or attachés aux branches, sonne la rentrée, le retour à la tâche coutumière qu'on avait plus ou moins abandonnée dans le délassement des vacances. C'est la reprise avec une énergie nouvelle, de tous les petits tracas, les petites joies, les petits devoirs, les petites peines qui forment le canevas de la vie, sur lequel, parfois, un grand bonheur, une grande douleur, brodent une fleur éclatante ou funèbre, de deuil ou d'amour... Le plus souvent, ce canevas se remplit au "petit point" avec la patience que sait mettre le temps, et qui égale celles de nos grand-mères confectionnant ces tapisseries fameuses qui proclament l'équilibre parfait de leurs nerfs.

Septembre, avec ses regrets de l'été qui meurt, auquels se joignent nos propres regrets des bons jours de vacances, nous noierait dans sa mélancolie si, comme d'un coup de fouet, ne nous arrachait de ces rêvasseries : l'enfant, son avenir. Septembre est son mois. Souvent, il lui faut quitter la maison, laisser la maman si tendre, pour le collège et sa tyrannique discipline : et les larmes coulent... pas moins abondantes sur les joues de la mère. Ce sont des larmes qu'il faut laisser couler et sècher bien vite : elles prouvent la sensibilité du coeur, mais amollisent le courage. Il serait puéril, pour éviter ce chagrin qui chez l'enfant à la durée d'un orage, de le priver des bien faits d'une instruction plus étendue. Il semble inutile de rappeler le grand devoir que crée la société elle-même : donner à chacune de ses unités la somme la plus large possible de savoir ; et cependant combien de parents méconnaissent ce devoir. Quel rôle jouera dans la vie, pour les siens, pour son pays, l'homme sans instruction, la femme illetrée, sans ces connaissances au moins élémentaires qui sauvent l'intelligence du rapetissement ?

Il faut reconnaître que, généralement, dans notre province, on comprend la suprématie qu'acquèrera dans l'avenir l'homme instruit et de partout, avec l'aide du gouvernement, s'élève la maison d'école, gaie, avenante, que la photographie a popularisée à l'égal de nos immenses champs de blé.

Je tremble toujours d'entrer dans la politique et... d'y patauger ! et cependant combien j'aurais envie de dire un mot de nos écoles, pour ceux à qui on les a présentées comme un véritable épouvantail !

Nous y reviendrons.

MAGALI

PETIT COURRIER.

Le petit Courrier est ouvert à toutes nos lectrices. Si l'on dérire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents à la demande, toutes les lettres et communications concernant le Coin Féminin doivent être adressées à Magali, Courrier de l'Ouest, Edmonton.

Jeanne — Je n'ai pas reçu la lettre dont vous me parliez, elle se sera égarée. Si vous aviez renouvelé vos demandes vous n'auriez pas le désagrément dudr'attee les réponses pendant quinze jours. Je suis très sensible à ce que vous m'écrivez d'aimable.

Canadienne — Encore moi ! est une excuse, et vous n'en avez pas besoin pour venir au P. C. 1o. Oui, c'est bien à la chroniqueuse du Courrier que s'adressaient ces lignes. Vous êtes trop indulgente c'est un vrai malheur pour moi ! 2o. Vous avez bon souvenir, c'est une Provençale, qui avait bien plus de droit au nom que moi, seulement, j'étais l'ainée en journalisme et il m'a fallu causer ce petit chagrin. 3o. J'aimerais beaucoup que Ginevra trouve dans le Coin, les choses charmantes que vous pensez d'elle. 4o. Mais non, l'Est et l'Ouest ne sont pas si éloignés ! vous avez raison et le prouvez en envoyant si gentiment vos chères lettres me faire visite. 5o. Vous n'êtes pas curieuse... et je le suis bien plus que vous !

Petite Fermière — Vous ne sauriez croire le plaisir que j'ai à retrouver sur une enveloppe une écriture déjà vue ! La recette a été du goût de tous ? J'en suis enchantée. Comme vous avez bien fait de continuer à fêter la Ste-Marie de votre chère mère. Cela doit lui être bien doux et lui rappeler la Patrie. 2o. Je fais au "cahier gris" vos compliments. 3o. Il est si discret que, je le crains, il ne voudra plus me laisser lui arracher des pages. 4o. Tenir un journal de sa vie, est une arme à deux tranchants je me souviens qu'une revue française ouvrit un concours sur ce sujet, et les réponses pour contre étaient d'une justesse de raisonnement qui laissait toute entière subsister la question. Pour une nature sentimentale, rêveuse et c'est ordinairement celle-là qui éprouve le besoin de se confier au discret cahier—"le journal "ne vaut rien parce qu'il alimente ces tendances et ne tarde pas à les exagérer. Il faut une analyse sincère de soi-même, une observation juste et de la franchise... beaucoup de franchise.... et encore j'hésiterais à recommander ce "miroir de soi-même" dont le cristal se brouille trop facilement,--Andréa — Encore une "revenante" que je revois avec plaisir 1o. Cette recette paraîtra bientôt. 2o. Je craindrais que cette sorte d'articles n'intéresse que peu de lectrices. 3o. Abonnez-vous au "Journal de Françoise", je vous assure que vous ne connaîtrez pas ces regrets ; l'adresse est : rue Saint-Gabriel, Montréal, le prix de l'abonnement 2 dollars par an. C'est la revue canadienne la mieux faite. Je vous donne ma préférence, ainsi que vous me le demandez. 4o. Vous aurez satisfaction bientôt. Au revoir.

Laura — Votre lettre m'arrive a la dernière minute. Je vous répondrai la semaine prochaine.

MAGALI

SOIR D'ETE

Pour que la nuit soit douce, il faudra que les roses
Du jardin parfumé jusques à la maison
Par la fenêtre ouverte à leurs odeurs écloses,
Parfument mollement l'ombre où nous nous taisons.

Pour que la nuit soit belle, il faudra le silence
De la campagne obscure et du ciel étoilé,
Et que chacun de nous entende ce qu'il pense
Redit par une voix qui n'aura pas parlé.

Pour que la nuit soit belle et douce et soit divine
Le silence et les fleurs ne lui suffiront pas,
Ni le jardin nocturne et ses roses voisines,
Ni la terre qui dort sans rumeurs et sans pas.

Car vous seul, bel amour, vous pouvez si vous êtes
Favorable à nos cœurs qu'unit la volupté,
Ajouter en secret à ces heures parfaites
Une grave, profonde, et suprême beauté.

HENRI DE RÉGNIER.

OPINION

Les Négociations avec la France.

(Du "Globe" de Toronto) :

Si le Canada a besoin de marchés plus larges, c'est en Europe qu'il vaut mieux les rechercher. Aucun pays du continent européen, excepté la Russie, ne produit tous les aliments qu'il consomme et le Canada a tant de substances alimentaires à exporter, qu'il vaut toujours la peine de chercher à écarter, par des négociations, les barrières élevées par la douane et l'impôt.

La France est, par tradition, un pays protectionniste, mais Richard Cobden a pu, il y a plus de quarante ans, négocier un traité de réciprocité entre la Grande-Bretagne et elle. Ce fut pendant que Louis-Napoléon était empereur des Français et M. Gladstone, chancelier de l'Echiquier en Grande-Bretagne.

Ce dernier pays était mal placé pour négocier, ayant si peu de droits de douane qu'il pût sacrifier en compensation, et pourtant, le traité de réciprocité est devenu populaire dans les deux pays, parce que tous les deux en ont bénéficié. Quelle en a été l'influence dans la préparation des esprits à l'entente cordiale récemment conclue, on ne saurait le déterminer ; mais on croira facilement que cette influence ne fut pas sans importance.

Il y a des raisons spéciales pour que l'on s'efforce en ce moment d'obtenir une convention commerciale entre la France et le Canada. L'un d'elles, c'est que les circonstances sont exceptionnellement favorables. Le premier ministre du Canada est un fils distingué de la race française au Canada. Sa personnalité intéressante et son éloquence cultivée ont produit une grande impression sur les hommes d'Etat français de tous les partis, et ont ainsi préparé la voie à un échange plus libre de commerce entre les deux pays.

Ensuite, notre production de substances alimentaires, spécialemet de blé, augmente avec une rapidité vertigineuse. L'année dernière, nous avons récolté plus de 90 millions de minots. Cette année, s'il n'y a pas de désastre climatérique, nous devrions dépasser de beaucoup les cent millions. Pourvu que les immigrants continuent à affluer avec la même rapidité, dans quelques années la récolte atteindra des deux cents millions de minots. Il n'y a donc pas de temps à perdre pour nous chercher de nouveaux marchés, si nous ne voulons pas être obigés de payer un prix trop élevé pour obtenir des concessions fiscales.

Avant de quitter Paris, Sir Wilfrid Laurier a annoncé publiquement que le ministre des Finances et le ministre de la Marine resteraient pour conduire re les négociations dans l'intérêt du Canada. Il serait difficile de trouver deux hommes plus compétents pour cette tâche que MM. Fielding et Brodeur. Le premier s'est révélé, par onze ans d'administration financière vigoureuse dans un pays progressant très rapidement, un des grands financiers du jour et les hommes d'Etat français trouveront en lui un homme parfaitement renseigné sur tout ce qui concerne le côté canadien des négociations. M. Brodeur est un avocat distingué de Québec ; sa parfaite connaissance des deux langues facilitera beaucoup les négociations et empêchera tout malentendu. Si, comme le prévoit le premier ministre, MM. Fielding et Brodeur réussissent dans leurs négociations, cela ne pourra qu'augmenter considérablement leur réputation bien méritée d'hommes d'Etat de grande envergure.

Traité Franco-Canadien.

Les Honorables Fielding et Brodeur viennent, au nom du gouvernement canadien, de conclure un traité de commerce avec la France.

Ce traité marquera une ère nouvelle dans les relations du Canada avec notre ancienne mère-patrie.

Ce sont des liens dénoués qui se renouent.

Les détails du traité ne seront connus que, lorsqu'il aura été soumis au ministre des affaires étrangères à Londres et au gouvernement canadien à Ottawa.

Cependant, dès aujourd hui, grâce à l'habileté bien reconnue de MM. Fielding et Brodeur, nous pouvons dire que les conditions seront très favorables à l'expansion commerciale des deux pays.

Ce traité aura en outre l'effet de nous faire connaître d'avantage de la France et il sera pour nous le meilleur agent d'immigration.

Les commerçants, les industriels nous connaîtront mieux et les transactions faites au Canada, auront pour effet de décider le capitaliste français à investir des sommes considérables dans les industries déjà existantes et surtout dans celles plus nombreuses qui restent à exister.

Le paysan, le cultivateur viendront aussi en plus grand nombre et l'affluence française marchera de pair avec celle des autres races.

Quoi qu'en dise les nationalistes, le gouvernement fait de la bonne besogne de ce côté et à ce titre il mérite la reconnaissance de nos concitoyens.

....AVIS....

à tous nos abonnés d'Edmonton, d'avoir à nous envoyer leur adresse.

Le nouveau tarif du système de livraison à domicile étant trop dispendieux pour nous en servir, à l'avenir, nous ferons faire cette distribution par des porteurs engagés par le journal.

VOULEZ-VOUS NOUS AIDER ?

à faire connaître partout et à tous notre belle Province :

L'ALBERTA

Chacun d'entre nous peut donner son coup d'épaule, son coup-de-main pour nous aider, dans notre œuvre de colonisation, à amener dans ce pays incomparable, dont la terre est si merveilleusement féconde, des colons avides de se créer la vie la plus large dans la terre la plus libre du monde.

Nous avons adressé à nos compatriotes de Québec, et des Etats-Unis et à nos cousins de France

50,000 COPIES

de notre numéro de luxe contenant la description illustrée de notre belle province. C'est nopart du travail. Faites la vôtre aujourd'hui, en adressant une couple de numéros à un parent ou à un ami au loin. Afin d'aider et de contribuer à votre part de la tâche, nous vendrons (à nos lecteurs seulement) des copies du numéro d'immigration à 10 c. le numéro, ou 25 c. pour 3.

Allons ! voilà le moment d'agir, voilà le moment d'être patriote d'une façon pratique en contribuant à faire connaitre aux gens de la langue française les avantages sans nombre que trouvent les colons de bonne foi dans le "Dernier Ouest," dans la dernière réserve du monde.

Ecrivez-nous AUJOURD'HUI.

LE COURRIER DE L'OUEST

Tiroir Pos. 50,
EDMONTON.

Moffat, McCoppen & Bull Co., Ltd.

Les Entrepreneurs de
POMPES FUNEBRES
Ambulance de la Croix Rouge

——Bureau voisin du——
BUREAU DE POSTE.

ALBERTA UNDERTAKING Co.
LIMITED.
G. M. WILLIAMS, gérant.

Entrepreneurs de pompes funebres
546 1e rue, vis-a-vis l'Alberta College
TELEPHONE 261

SERVICE D'AMBULANCE.

VICTORIA HOTEL,
MORINVILLE, ALTA.

OMER GOUIN, ... propriétaire.

Nouvellement remis à neuf.
Meilleure Cuisine, Bonnes Chambres, Liqueurs, Cigares, etc.

Richelieu Hotel

J. N. Pomerleau, Prop

Pension : $1.50 et $2.00
Pension à la semaine : $7.00

PRIX MODERES.

Larue & Picard

ont maintenant leur bureau au

No. 248 Ave Jasper
Chambre No. 4.

Ecurie de Remise
TEL. 306.
Marchands de Chevaux
Troisième Rue,

IMPERIAL STABLES Co.

de Bernis et Durand, propriétaires.

A VENDRE

Grand choix de buggies et voitures de style en tout genre. Ces voitures importées des Etats-Unis proviennent de la fameuse maison **Tebbetts and Commonwealth** de St. Louis, dont l'Imperial Stables Co. a le monopole pour l'Ouest.

Meilleure Qualite — Meilleur marché. — Plus grande beaute

Ecurie de Louage
TEL. 306.
Cab Service.
Troisième Rue.

NOTES LOCALES

M. René Lemarchand, qui possédait déjà les lots 40 et 41 du bloc 15, vient de faire l'acquisition du lot 39 sur lesquels il a l'intention d'ériger une construction au coût approximatif de $40,000.

Cette bâtisse sera divisée en appartements à louer.

Les plans seront préparés dans le cours de l'hiver et la construction commencera dès le printemps.

L'hon. Sénateur Roy est à Gull Lake depuis quelques jours. Il sera de retour à Edmonton vers le 15 Sept.

M. et Mme Lemarchand partiront dans le cours du mois prochain pour la France où ils passeront les mois d'hiver.

Melle N. Brissette, absente depuis plusieurs semaines passées aux environs de Montréal, est de retour parmi nous. Elle était accompagnée de sa nièce, Melle Rolland.

MM. H. Boissonnault, T. Nobert et P. S. Gaudette de Morinville, sont de passage à Edmonton.

Melle Martin qui a passé la saison d'été en ville avec son frère Milton, est retournée à Vancouver ces jours derniers. Plusieurs de ses amies s'étaient rendues à la station pour lui souhaiter un heureux voyage.

M. Léo Savard, secrétaire de la " American Canadian Oil " est parti hier avec sa famille pour l'Est. M. et Mme Savard seront de retour dans une couple de mois.

J. D. Gauthier, représentant une manufacture de cigares de Sherbrooke, P. Q. et de passage en ville.

Mr. Laurent Bourgeois, de Montréal est de passage en notre ville au cours d'un voyage qu'il fait à travers l'Ouest. Il se retire à l'hôtel Cecil

M. et Mme Boudreau de St-Albert, sont revenus d'une vacance de queques semaines, passée à Ottawa et Montréal.

M. Fred Marshall qui depuis ble au magasin de la Baie d'Hudson a été transféré aux magasins de cette même compagnie à Battleford, Sask.

M. Phil. Furois de Vancouver, beau-frère de M. H. Bélanger, propriétaire de l'hôtel Cecil, est en visite ici pour quelques temps.

M. A. Déchêne de la maison " Déchêne & Duhamel," est de retour de Saskatoon où il était depuis quelques semaines à surveiller l'installation de leur nouveau magasin.

M. Déchêne nous dit que les travaux de la récolte sont avancés. On estime que dans cette région, le rendement sera plus que satisfaisant.

La troupe actuellement au théâtre Cameron, remporte chaque soir des nouveaux succès.

A chaque représentation, la salle est bondée de spectateurs.

Lundi et mardi on rendait la célèbre pièce américaine " Christopher Jr."

Trois autres pièces sont à l'affiche et on donnera deux représentations pour chacune d'elles.

Samedi il y aura matinée pour les dames et enfants.

La troupe se compose de comédiens et comédiennes de tout premier ordre.

Ses représentations sont toujours intéressantes et la morale y est respectée.

Dans son genre, cette troupe est certainement la meilleure que nous ayion eue à Edmonton.

Naissance

Mde Ph. Roy, à Gull Lake le 7, une fille.

O O O O O O O O O O O O

AVIS

o.o.o

est donné aux membres de la Société St-Jean-Baptiste et aux Canadiens-Français d'Edmonton qu'une ssemblée sera tenue aux salles de la Société dimanche, le 22 septembre courant à 3 heures p. m., pour discuter des questions très importantes.

C. E. BEAUCHESNE,
Sec.-Correspondant.

O O O O O O O O O O O O

Rivière qui Barre

Il y a quelque temps, deux jeunes enfants, à la recherche d'animaux, s'en allaient à cheval. Ils étaient à peine à deux milles de la maison lorsque deux loups des bois firent leur apparition.

Comprenant le danger on ne tarda pas à rebrousser chemin, les loups se mirent à leur poursuite. Malgré la vitesse de leur monture, les loups eurent bientôt fait de les rejoindre et de harceler la brave bête qui aiguisée par les cris des enfants rivalisait de vitesse avec ses deux ennemis.

On parcourut ainsi une distance d'un mille et demi, alors les loups se voyant à proximité d'une habitation, abandonnèrent la partie.

Grâce à leur prompte décision et à leur habileté à monter à cheval, ces deux braves enfants ont échappé à une mort horrible.

Nous avons eu ces jours derniers la visite de plusieurs fermiers du Kansas qui sont dans l'Ouest en voyage de reconnaissance.

Ils se disent enchantés du pays. Plusieurs d'entre eux se proposent de revenir bientôt avec plusieurs de leurs amis.

Mardi dernier, la grêle a fait des ravages ici, plusieurs récoltes ont été entièrement détruites.

Voici les noms de ceux qui ont subi le plus de dommage : M. M. Moïse et Fred Comeau, A. Borlaz, H. et L. Breault, Jacob Vauwell, N. Noel, F. Cyr, H. Gagnon.

Prince Albert, Sask.

Le temps des vacances est fini beaucoup de jeunes garçons et jeunes filles ont laissé Prince Albert pour se diriger vers les collèges et couvents. Entre autres Mr H. de la Gorgendière employé depuis quelques années dans la pharmacie de L. H. Mitchell, pour le collège de pharmacie à Winnipeg où il passera les mois d'automne et d'hiver, ses nombreux amis lui souhaitent succès et prompt retour.

Adrien Charpentier pour le collège St-Boniface, chez les Rvd Pères Jésuites.

Mademoiselle A. M. Charpentier, pour le couvent de Végreville où elle enseignera la musique et le chant.

A Vendre—Un moulin à battre, Sawyer massey, en usage depuis 5 ans Engin de 25 forces. Le moulin est " self feeder " et muni d'un " blower " Le tout est en très bon état. A vendre à des conditions faciles. S'adresser à
Chas. Dubuc, Morinville

DISCOURS
SUITE.

—o—

n'est payée que pour les immigrants qui se destinent à l'agriculture, à titre de colons ou de garçons de ferme, pour employés à la construction de chemins de fer, et domestiques.

Si le nombre de ces agents de billets est plus grand en Angleterre qu'en France et en Belgique, c'est tout simplement parce qu'il y a dans la Grande Bretagne un grand nombre de ports d'embarquement pour les paquebots VENANT AUX PORTS CANADIENS, CAR C'EST LA UNE CONDITION ESSENTIELLE. Puis s'il vient au Canada plus d'immigration des Iles britanniques que d'autres parties du continent, c'est qu'il s'y trouve plus de personnes désirant émigrer.

Néanmoins, je suis en état de vous annoncer que des arrangements viennent d'être conclus avec trois grandes agences de France qui ont reçu instruction de recruter des colons pour le Canada. Voici quelles sont ces agences :

HERNU PERON & Cie, 61 Boulevard Haussman, Paris;

PITT & SCOTT, 47 rue Cambon, Paris ;

J. M. CURRIE & Cie, 10 rue Auber, Paris.

Chacune de ces agences centrales a respectivement à ses ordres DIX SOUS-AGENTS. De ce chef, nous avons donc désormais en France, avec nos trois agents officiels. MM. Fabre, Wiallard et Foursin TRENTE-TROIS AGENTS D'IMMIGRATION.

L'on a dit que l'on ne faisait pas suffisamment connaître notre pays en France et en Belgique. Je nie cette accusation.

Les agences de France et de Belgique reçoivent du département de l'immigration à Ottawa toute la littérature française dont elles ont besoin. De plus, il s'imprime actuellement de grandes cartes géographiques en français qui seront distribuées en France et en Belgique prochainement.

Voici une liste des publications françaises distribuées depuis 1897, par nos agences françaises :

		Exemplaires.
1896	—Aucune.	
1897	—l'Ouest Canadien	8,000
	" Le Guide du Colon"	20,000
1898	—"Pamphlet Belge"	10,000
1899	—" Le Manitoba"	15,000
	" Le District de la Saskatchwan "	5,000
1900	—" Le Manitoba"	20,000

Si, grâce aux mesures prises par le gouvernement, nous pouvons compter sur une plus forte immigration française, nous ne pouvons pas espérer recruter en France un aussi grand nombre de colons qu'ailleurs. Malgré les violentes dénonciations dont j'ai été l'objet, je persiste à dire que la France n'est pas un pays d'immigration et les statistiques

La France a ses colonies, l'Algérie, l'Indo-Chino, Madagascar, la Tunisie, sont les colonies que le gouvernement français a intérêt à peupler de ses nationaux. Mais il y a bien d'autres motifs qui empêchent le gouvernement de la République de favoriser l'exode des Français.

En premier lieu, la nationalité tend à diminuer d'une façon alarmante et ensuite le service militaire est obligatoire. Ajoutez à cela, le fait que le sol est plus morcelé en France que dans aucun autre pays du monde de que chaque paysan est propriétaire de sa terre et qu'il vit généralement dans l'aisance. C'est la gêne et la pauvreté qui forcent un homme à quitter son pays, —ce n'est pas l'abondance et la richesse.

Mais on dit : la persécution religieuse qui sévit en France devait attirer au Canada, pays de liberté, un grand nombre de catholiques. On oublie que le Canada n'est pas le seul pays d'immigration catholique.

Le grand champ d'immigration française —notre rivale— est la République Argentine, pays catholique. Le Paraguay, pays catholique ! Le Brésil, pays catholique !

Ce titre a certes une valeur pour nous, mais nous la partageons avec d'autres.

En France, l'un des grands obstacle— le plus " grand " a été jusqu'à présent le titre pour le Canada de " pays anglais."

On ne peut se figurer combien était tenace jusqu'à ces derniers temps —surtout dans les campagnes où nous pouvons recruter et en Bretagne— le préjugé anti-anglais.

Heureusement, avec " l'entente cordiale " un grand changement s'est opéré dans les esprits

Peut-être aussi, l'attitude hostile du gouvernement français à l'émigration va-t-elle se modifier en " faveur du Canada."

Combien d'essais infructueux ont été tentés ! Pour n'en citer que deux : Celui du Curé Labelle a échoué avec " Le Dumara" ! Celui de l'hon. M. Chapleau a échoué avec la Ligue Brossière.

Au moins maintenant, nous avons un service direct, et c'est le gouvernement Laurier qui, le premier, a établi un lien durable effectif, palpable avec la France. N'est-ce pas la plus belle propagande possible ? Cette subvention ne doit-elle pas être comptée aux frais de réclame que l'on dit si modique ?

Pas un journal français qui n'annonce la ligne Franco-Canadienne de MM. Allan. Dans un pays où la propagande officielle est défendue, c'est il me semble, la plus intelligente à faire.

A cette ligne franco-canadienne, le gouvernement canadien consacre plus de $100,000 par année.

Nos adversaires, afin d'émouvoir l'opinion dans la province de Québec, disent et écrivent que l'immigration nouvelle devra fatalement noyer l'influence française au Canada. L'on affecte de désespérer de l'avenir de notre nationalité et l'on prend plaisir à escompter son anéantissement à brève échéance, en se basant sur des données et des calculs fantaisistes. Ce cri de désespoir ne vous semble-t-il pas étrange ? Eh quoi ! Messieurs, l'on vous dit ces choses précisément à une période de l'histoire où jamais l'influence des Canadiens-Français n a été plus grande dans la Confédération.

Vous savez que lors du dernier recensement, le chiffre de la représentation a dû être réduit dans l'Ontario, le Nouveau Bruswick, la Nouvelle Ecosse et l'Ile du Prince Edouard. Et pourquoi cette réduction ? Parce que la population de Québec, à ce que l'on constate dans d'autres provinces, la natalité augmente chez nous au lieu de diminuer ou de rester stationnaire, et, fait consolant, l'émigration des nôtres vers les Etats-Unis a été complètement enrayée.

Qu'il ne faille pas s'endormir dans une fausse sécurité, je le veux bien, mais je m'insurge contre cette idée que parceque nous ne sommes pas le nombre dans la Confédération, nous sommes destinés à périr.

Lisez l'istoire de notre pays et dites-moi si la race française n'est pas douée d'une vitalité sans exemple. Les Acadiens des provinces maritimes et les Canadiens n'ont-ils pas survécu à toutes les épreuves ? Ne sont-ils pas aujourd'hui un facteur important dans la Confédération ? Et nous, messieurs, n'avons-nous pas dans notre province, gagné du terrain chaque jour? La dernière de nos conquêtes pacifiques n'est-elle pas celle des Cantons de l'Est ?

Non, je ne désespère pas de l'avenir de ma nationalité. La Providence qui nous a protégés depuis la cession et qui a donné à nos ancêtres la force de résister à tant d'orages et d'assauts ne nous abandonnera pas. Attachés comme eux à de chères croyances, fidèles aux vieux souvenirs, résolus à faire notre devoir ET TOUT NOTRE DEVOIR, nous pouvons envisager l'avenir avec sérénité et confiance. Oh ! je sais bien que les irrédentistes vont jeter les hauts cris parce que j'ose différer d'opinion avec eux et parler d'espoir et de conciliation à mes concitoyens : Ils croient avoir le monopole de la vertu et du patriotisme, et à leurs yeux, le titre de LIBERAL est synoyme de lâcheté, de défaillence, de servilisme et de trahison. Ces purs d'entre les purs, oublient que l'alliance de Lafontaine avec Baldwin, si féconde pour nous de la minorité, fut le résultat d'un compatriote honorable. La Confédération elle-même, l'œuvre de Cartier, ne repose-t-elle pas sur un compromis ? Mais les leçons de l'histoire sont lettre morte pour quiconque veut attiser les préjugés et rompre l'harmonie par les couplets haineux d'une chanson haineuse.

Sir Wilfrid Laurier n'ayant apporté dans sa vie publique ni aigreur, ni amertume, ne saurait s'émouvoir de ces diatribes. Sans être aussi parfait que ces détracteurs, il se flatte pourtant d'avoir, après 40 années d'expérience politique, acquis le sens de la responsabilité et d'avoir toujours pris sa CONSCIENCE comme guide, dans l'exercice du mandat que le peuple Canadien lui a confié.

Il est toujours inspiré de cette belle pensée du poète américain Bryant, où après avoir décrit la mort comme le témoin tragique qui guette notre fin, qui, en pleine vie, dresse devant nous le spectre lugubre, la minute du passage dans un autre monde où IL Y AURA DES COMPTES A RENDRE, il s'écrie :

" Vis de telle sorte que lorsque tu seras appelé à rejoindre l'innombrable caravane, en route vers le mystérieux royaume où chacun prendra sa place dans les demeures silencieuses de la mort, tu n'avances pas comme l'esclave de la mine, que l'on pousse dans la nuit vers sa fosse, mais approche-toi de la tombe, calme et soutenu par ta foi sans défaillance, tel un dormeur qui, sur sa couche, enroule son drap autour de soi et s'allonge pour des rêves réconfortants."

Les paroles du ministre des Postes et du Travail furent, à maintes reprises, soulignées par les applaudissements enthousiastes de la foule.

CHARBON, BOIS, BOIS DE CORDE
TELEPHONE 522
M. D. GOODCHILD
Coin de la 4eme rue et Jasper

VENTE A L'ENCAN
A
Rivière Qui Barre
VENDREDI, le 20 SEPTEMBRE, A 1.30 heures

J'ai reçu instruction de M. Delphis Poirier, qui vient de vendre sa ferme pour prendre la direction du Farmers' Hotel, qu'il vient d'acheter, de vendre absolument SANS RESERVE tout son roulant de ferme et ses animaux.

CHEVAUX : 1 team de juments ayant poulins ; 1 team, une jument et son poulin et un cheval. Plusieurs autres teams et chevaux.

VACHES : 4 vaches à lait, 1 génisse de 2 ans, 3 veaux.

COCHONS : 33 cochons.

Une quantité de Volailles.

VOITURES et INSTRUMENTS : 2 Sets de Bobsleigh, 1 Cutter, 1 Wagon, 1 Charrue, 1 Charrue à casser, 1 Séparateur DeLaval, etc,

CONDITIONS DE LA VENTE : Achat de $20 au moins : Comptant. Au-dessus de $20 : Billet promissoire approuvé à six mois portant intérêt à 8 p.c. par année. Une escompte de 5 p.c. sera accordée sur les paiements au comptant.

ROBERT SMITH
Encanteur
63 ave McDougall, Edmonton,



Synopsis des droits de Mines de Charbon.

Les droits de mines de charbon du Dominion pour les provinces de Manitoba, Saskatchewan, Alberta, du territoire du Yukon, des territoires du Nord-Ouest et de la Colombie Anglaise peuvent être obtenus pour un terme de 21 ans à un taux annuel de $1 de l'âcre.

Pas plus que 2560 acres ne peuvent être obtenus par le même applicant.

L'application pour une licence doit être faite à l'agent ou au sous-agent du district dans lequel sont situés ces terrains.

Dans les territoires arpentés, les terrains doivent être mentionnés par ordre de section ou subdivision légale et dans les terrains non arpentés, le filon pour lequel on fait application, sera piquetté.

Chaque application doit être accompagnée de $5 lesquels seront remboursés, si les droits demandés ne peuvent être obtenus.

Une Royauté de 5 cts par tonne de charbon vendue et livrée devra être payée.

Tout propriétaire de license pour droits de mines de charbon qui ne sera pas mise en opération devra fournir une fois par an à l'agent du district du département des terres une déclaration assermentée, établissant cet état de chose.

La licence ne comprendra que les droits de mines de charbon seulement, mais la licence permet d'acheter en aucun temps à $10 l'acre les droits de surface, jugés nécessaires pour l'exploitation de la mine.

Pour plus amples renseignements application doit être faite au secrétaire du Département de l'Intérieur à Ottawa ou à aucun agent ou sous-agent du Département des terres.

W. W. CORY,
Deputé-Ministre de l'Int.

N.B. —La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

C'EST MIEUX QUE LE FOUET

On ne guérit pas les enfants de mouiller leur lit en les battant. Cette irrégularité est causée par une faibles se de constitution. Mme Summers tiroir 47, Windsor, Ont, enverra gratuitement aux mères de familles sa recette infaillible pour guérir cette maladie.

N'envoyez pas d'argent, mais écrivez aujourd'hui. Ne blamez pas votre enfant, il ne peut probablement pas empêcher le mal. La recette que donne Mme Summers est aussi bonne pour les personnes agées qui souffrent de troubles urinaires.

STRATHCONA HOUSE
STRATHCONA.
En face de la gare du C.P.R.
$2.00 PAR JOUR.
Jos. Beauchamp Prop.

JOHNSON & HUBBS
BIJOUTIERS ET OPTICIENS

Nos marchandises sont de première qualité.
Notre assortiment est bien choisi.
Nos prix sont raisonnables.

Nous considérerons comme faveur spéciale, une visite à nos magasins, 118 rue Jasper, près de la pharmacie Laval.

Nous nous occupons de réparer montres.

JOHNSON & HUBBS, Les Bijoutiers de l'Ouest. 118 Ave Jaspe.

The Geo. M. Manuel Co.

AGENTS

Des Machines Agricoles............. *DEERING*,
Des charrues................. *DAVID BRADLY*,
Des Pouvoirs à Gazoline .... *INTERNATIONAL*.

Ligne complète de —— VEHICULES —— de toutes sortes.

TOUTES CHOSES GARANTIES DE

Première Qualité

Une visite est sollicitée.

Boite B. P. 68.

COUCHETTES

Nous venons de recevoir un grand assortiment de couchettes. Venez voir.

Prix de $4. en montant

Il y en a de tous les genres

BLOWEY, HENRY Co.
Marchands de Meubles, Ave Jasper.

--VIENT D'ARRIVER--

une consignation de
Costumes et Manteaux d'Automne
aux
Magasins de la Baie d'Hudson

Nous venons de déballer une consignation considérable de Manteaux et Costumes, qui nous arrivent directement de la Manufacture.

—O—

Ces Marchandises proviennent de la Fameuse Fabrique de Vêtements " Novi-Modi ". La Coupe est parfaite et la Confection irréprochable.

—O—

Nous vous invitons cordialement à venir voir ces Marchandises et constater vous-même quel immense Stock de Marchandises bien assorties nous avons en magasin.

Hudson's Bay Co.

Etes-vous venus nous voir

dans nos nouveaux quartiers,

VIS-A-VIS LE MARCHE ?

Nous vous y invitons bien cordialement ; venez voir l'assortiment que nos avons de machineries, voitures, instruments aratoires,

Wagons, Democrates, Faucheuses, Rateaux.

Beals & Hoar

Rue Rice, - - - - - - EDMONTON.

Diamants et autres pierres précieuses.

Cest un réel plaisir que de choisir un diamant ou une pierre à notre magasin. Notre assortiment est si grand ! Il est bon de se rappeler que les pierres précieuses augmentent continuellement en valeur et tout fait prévoir une augmentation plus grande encore pour l'avenir. Cela paye d'acheter un diamant et cela paye de l'acheter chez

ASH BROS.,
Bijoutiers Experts.
129, ave Jasper, Ouest.
Près des Magasins de la Baie d'Hudson.

TEL. 533.
CASTLE
LIVERY
Bons Chevaux,
Jolies Voitures
Deuxième rue
G.A. JOHNSTON prop

J. B. Mercer
Vins et Liqueurs
EN GROS
Agent de . . .
Calgary Brewing
& Malting Co.